BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.info

N° 4095 du Mercredi 13 Octobre 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

50e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Les évêques du Congo et le chargé d'affaires de la Nonciature apostolique. (P.8)

Les évêques débattent de la mission dans l'Eglise

POINTE-NOIRE

Irène Mboukou-Kimbatsa vole au secours des victimes de l'incendie du Km 4

La remise de vivres et non-vivres aux personnes du troisième âge (P.3)

BURKINA FASO

Le procès de Thomas Sankara ouvert puis suspendu

(P.7)

AGRICULTURE

La BAD donne un nouveau coup de pouce au secteur

(P. 6)

EDITORIAL

Afrique-France

AXIUM AFRICA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Capital social : 1.000.000 francs CFA
Siège social : 05 Avenue Maréchal Gallieni, Mpila , CG-BZV-01-2021-B12-00277
– République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-deux septembre deux mil vingt et un, reçu par Maître Stella-Marcelle G. SABAYE KABA MBOKO exercant en l'etude de Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, sise en la résidence de Brazzaville, 01 Rue Kikouimba, Moungali, enregistré à la recette des Impôts de Mpila, folio 175 /9 Numéro 3843, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet en République du Congo et à l'étranger:

- Centrale d'achats;
- Prestations diverses;
- Commerce général (Achat, vente, distribution);
- Matériels industriels et automobiles;
- Import-export.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: AXIUM AFRICA

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 05 avenue Maréchal Gallieni, Mpila, (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Madame N'GUESSO Jennifer Lucie a été nommé premier gérant statutaire et Monsieur ESSOH Latte Éric Williams Co-gérant, pour une durée indéterminée.

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 septembre 2021;

Immatriculation: La Société dénommée AXIUM AFRICA est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00277.

Pour avis

Maître Stella-Marcelle G. SABAYE KABA MBOKO, Notaire.

GROUPE MC
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONELLE
Capital social : 1.000.000 francs CFA
Siège social : 74 Rue Massoukou Moungali CG-BZV-01-2021-B13-00466
– République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-deux septembre deux mil vingt et un, reçu par Maître Stella-Marcelle G. SABAYE KABA MBOKO exercant en l'etude de Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, sise en la résidence de Brazzaville, 01 Rue Kikouimba, Moungali, enregistré à la recette des Impôts de Mpila, folio 178/2 numéro 3876, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet en République du Congo et à l'étranger:

- Commerce General;
- Import- Export;
- Vente et location de véhicules;
- Bureautique;
- Vente d'appareils électroménagers;
- Travaux publics.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: GROUPE MC.

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 74 rue Massoukou Moungali (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur CISSE MOUHAMED a été nommé gérant, pour une durée indéterminée.

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 28 septembre deux mil vingt et un.

Immatriculation: La Société dénommée GROUPE MC est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2021-B13-00466.

Pour avis

Maître Stella-Marcelle G. SABAYE KABA MBOKO, Notaire.

A VENDRE: PROPRIETE AVEC RIVIERE

Superficie 26 400 m²
avec TF,
110 ml de rivière
aménagée,
À 23 km du péage
de Nganga Lingolo,
en direction de
Kinkala+ 6 km
de piste.
Informations:
immobilier.scicaro@yahoo.fr

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

IFP TRAINING CONGO

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle / Au capital de 3.000.000 Francs CFA
Siège social : Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, 8ème étage, entrée «B»,
Pointe-Noire, République du Congo / RCCM n°CG-PNR-01-2018-B14-00032.

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société IFP TRAINING CONGO, du 18 Juin 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 28 Septembre 2021, enregistré aux domaines et timbres en date du 27 Septembre 2021, sous le folio 180/14 N°7304, il a été décidé de la nomination en qualité de Commissaire aux comptes le Cabinet MAYABEL, cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes agréé CEMAC N° EC 393, dont l'adresse est sise Centre-ville, B.P: 429, et représenté par Monsieur Roger MAYABEL, pour une durée de trois (03) exercices sociaux.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-M-01427, du 04 Octobre 2021.
Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2018-B14-00032.

Fait à Pointe-Noire, le 02 Octobre 2021.

Pour insertion.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

POINTE-NOIRE

Irène Mboukou-Kimbatsa vole au secours des victimes de l'incendie du Km 4

«Soulager les populations en détresse». Tel a été l'objectif du séjour de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, à Pointe-Noire, du 8 au 10 octobre 2021. Pour apporter une assistance humanitaire et payer une caution locative aux victimes de l'incendie de Km 4, dans le 1er arrondissement Emery Patrice Lumumba. Et pour procéder au lancement de la certification des listes d'identification des victimes des catastrophes naturelles causées par les pluies. C'était en compagnie du préfet Alexandre Honoré Paka.

Pendant la visite de la zone incendiée

Mme Irène Mboukou-Kimbatsa est allée apporter une réponse humanitaire du Gouvernement et compatir avec les populations affectées par l'incendie du 24 juillet dernier, laissant plusieurs familles sans abris.

Mme Irène Mboukou-Kimbatsa remettant des vivres à une bénéficiaire

L'assistance a concerné 45 ménages, soit 155 personnes sinistrées (30 femmes, 35 hommes et 90 enfants), qui ont reçu des kits scolaires. Tout comme à quelques personnes âgées, visiblement ravies de ce geste du cœur et d'amour.

La ville océane et économique connaît plus d'une situation d'urgence à cause des aléas d'origine humaine qui affectent négativement la vie des populations. Tel est le cas de cet incendie survenu au quartier Km 4. La détresse est grande autant que les dégâts causés sont importants. Tout a été consumé par les flammes.

La remise des kits scolaires aux enfants

Mines grises et affaiblies par la détresse, ces populations ont longtemps attendu cette assistance du Gouvernement composée de vivres (sacs de riz, bidons d'huile, cartons de sardine, sacs de sel, cartons de poissons salés); non-vivres (moustiquaires, draps, savons, marmites, sceaux); de kits scolaires (sacs scolaires, cahiers, ardoises, crayons et stylos); kits de construction (tôles, pointes de tôles et ordinaires, étanchéités). De même qu'une caution locative de 250.000 Francs CFA par famille.

La cérémonie, pleine d'émotion, s'est déroulée dans l'enceinte de l'église protestante Mont-Sinaï, au quartier Km4, non loin du lieu de l'incendie qui a réduit à néant les efforts de plusieurs années de sacrifices et de privations.

«En raison de la conjoncture financière difficile du pays, aujourd'hui exacerbée par la crise sanitaire de la COVID-19, nos compatriotes victimes de ces catastrophes, n'ont pas pu bénéficier de l'aide et l'assistance qu'ils étaient en droit de recevoir du Gouvernement au moment de la survenue de ces catastrophes», a expliqué la ministre.

«Le Gouvernement qui a la responsabilité de garantir à la population un socle de protection sociale de base et de gestion des crises humanitaires ne pouvait rester insensible à la souffrance de nos concitoyens en situation de détresse. Aujourd'hui, le Gouvernement a pu, dans le cadre de la solidarité nationale, mobiliser de l'aide humanitaire pour soulager, tant soit peu ces souffrances», a-t-elle indiqué.

S'adressant aux bénéficiaires, Mme Irène Mboukou-Kimbatsa a rappelé qu'il ne s'agit là que d'un début de solution à leur détresse. *«Des évaluations plus approfondies vont être lancées dans la seconde phase de cette cérémonie, l'objectif poursuivi étant de rechercher des approches de solutions durables aux souffrances engendrées par ces catastrophes humanitaires»,* a-t-elle fait savoir.

La ministre remettant un matélas à une personne âgée

Comme pour mieux vivre la réalité, la ministre a visité le bloc des maisons consumées par cet incendie. La tristesse et l'émotion étaient grandes.

Lancement de la certification des listes d'identification des victimes d'autres catastrophes naturelles

Dans l'après-midi du 8 octobre, Mme Irène Mboukou-Kimbatsa a procédé à la Maison de la République, à Pointe-Noire, au lancement de la certification des listes d'identification des victimes des autres catastrophes naturelles causées par les pluies. Etaient présents, les autorités départementales et les chefs de quartiers.

En effet, le département de Pointe-Noire fait face aux phénomènes d'inondations, d'ensablement, d'érosions et autres. Les évaluations réalisées par les services déconcentrés du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire, en collaboration avec les collectivités locales, font état d'importants dégâts matériels.

Pour éviter les erreurs d'exclusion, il était nécessaire d'affiner l'identification des ménages enregistrés par la certification. L'objectif de cette opération était d'identifier les réelles victimes et bénéficiaires potentiels de l'aide humanitaire à mobiliser.

Près de 3387 ménages seront revisités dans 44 quartiers et comité des quartiers (CQ). Lumumba est l'arrondissement le plus touché par le phénomène d'inondations avec 9 CQ. Mongo Mpoukou, par contre, est touché par les érosions et l'ensablement. 8 CQ sont concernés avec 738 ménages sinistrés.

Mme Irène Mboukou-Kimbatsa lançant l'opération de certification

Lançant cette opération, Mme Irène Mboukou-Kimbatsa a prié les chefs de quartiers et les administrateurs-maires d'arrondissement, d'accompagner les équipes qui feront ce travail. *«Veuillez faciliter cette opération afin qu'au niveau central, nous puissions recevoir de bonnes informations»*, a-t-elle exhorté.

Le rapport de cette opération, a précisé la ministre, *«servira d'outil de plaidoyer pour la mobilisation des ressources nécessaires pour assister les concitoyens qui se retrouvent dans les situations de catastrophes naturelles»*.

En pédagogue, elle a fait un travail de conscientisation et a appelé la population désemparée dans toutes les localités visitées, à se faire vacciner. Mme Irène Mboukou-Kimbatsa s'est indignée contre le comportement de certaines personnes qui découragent et incitent la population à ne pas prendre le vaccin qui pourtant, est gratuit. *«Ça n'a pas de sens»,* a-t-elle déclaré.

Pour la ministre, *«si nous sommes conséquents avec nous-mêmes, nous devons appeler la population à se faire vacciner»*, a-t-elle dit.

Selon elle, le Gouvernement n'a pas d'autre choix que de rendre la vaccination obligatoire. *«Tous ceux qui travaillent sous vous, doivent se faire vacciner. Les personnes non vaccinées doivent présenter tous les trois jours, leurs tests PCR négatifs»,* a signifié Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, en s'adressant aux autorités départementales. *«Soyons sérieux avec nous-mêmes et faisons nous vacciner»,* a conclu la ministre.

Le 9 octobre, elle était l'hôte des populations de Madingo-Kayes, dans le département du Kouilou, pour visiter ses structures déconcentrées. La ministre a aussi distribué les kits scolaires, les vivres et non-vivres aux populations. En présence du président du Conseil départemental, Alexandre Mabiala.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Afrique-France

Nous avons assisté comme si nous y étions, par les commodités techniques que nous offre le siècle, à un événement proche et lointain inédit. Le Nouveau sommet Afrique-France de cette année 2021 ne nous a donc donné à voir que peu de familiarités avec la liste des 27 sommets précédents. Nouveau, n'était pas seulement une formule de style: l'Afrique et la France ont abandonné le cornet à l'antique pour se parler par tablette numérique.

Il y a eu de l'inédit dans la rencontre du 8 octobre dernier à Montpellier, dans le sud de la France. Il ne s'agissait pas de la traditionnelle rencontre à papa, avec une pléiade de chefs d'Etat africains rassemblés autour d'un chef de l'Etat français distribuant (ou non) les bonnes ou mauvaises notes à des présidents disciplinés. Il ne s'est pas agi d'un club, avec des membres passant en revue leurs petits ou gros bobos et promettant de se retrouver l'année prochaine.

Jeune, le président français Emmanuel Macron a convié les jeunes du Continent et la société civile africaine à venir à cet échange. Nous avons assisté à des dialogues (pas des discours) où les rôles de maître et d'élèves n'étaient pas répartis à l'avance. Les questions ont été posées sans tabous, les réponses ont été apportées avec, semble-t-il, un air de sincérité que seul devrait démentir le temps.

Il ne s'agissait pas d'un sommet France-Afrique; d'un pays faisant la leçon à tout un continent, mais d'une vitalité échangeant; qui parlait avec la véhémence de toutes les vitalités, parfois avec l'impertinence et les véhémences qui vont avec. Vraiment inédit ! Mis de côté les carcans des droits d'aînesse ou de l'obséquiosité déférente. Je crois que les participants, organisateurs et hôtes, spectateurs et analystes ont adoré. Voilà pour la forme.

Que dire maintenant du fond, une fois tranchée la question des contorsions sémantiques? Faut-il un vocabulaire nouveau seulement pour dépoussiérer une vieille relation entre l'Afrique et la France, les colonisés et les colonisateurs, faite de trop nombreux non-dits? Faut-il que le sommet soit nouveau pour que se renouvellent les thématiques et les réflexes sur lesquels anciens: immigration, dettes, appuis aux régimes peu démocratiques, corruptions (et donc corrupteurs)?

Il nous faudra un peu de temps sans doute pour voir les fruits des trop nombreuses idées heureuses brassées à Montpellier. Le temps de voir, côté français, si la formule sera reprise par des successeurs de M. Emmanuel Macron qui piaffent à la porte alors que se profilent des élections incertaines chez lui. Le temps de voir aussi si les grises mines des dirigeants africains qui ont dû ranger à contre-cœur les riches houppelandes qu'ils voulaient exhiber en France, ne vont pas être tentés de remettre de l'ordre dans ce qui peut sembler pour eux une cafardeuse récréation.

Le temps nous dira si l'Afrique-France a de la substance et si, en ne grattant pas trop, ce n'est pas la France-Afrique qui continuera d'affleurer.

Albert S. MIANZOUKOUTA

COOPERATION

Français et Congolais côte à côte pour développer l'employabilité des jeunes

Une délégation de l'AFD (Agence française de développement) était en mission de supervision à Brazzaville dans le cadre du partenariat entre la France et le Congo portant sur les accompagnements à l'opérationnalisation de l'ACPE (Agence congolaise pour l'emploi) et du FONEA (Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage des jeunes). Cette visite symbolise l'étroite coopération entre les deux pays pour relever le défi de la politique de l'emploi et de la formation des jeunes.

Le ministre Hugues Ngouelondélé recevant en audience la délégation de l'AFD (à gauche)

La délégation française était conduite par madame Sophie Dufour, cheffe de projet à la division Education, formation professionnelle et de l'emploi au siège de l'AFD à Paris. Elle s'est entretenue, vendredi 8 octobre, avec le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouélondélé, pour lui transmettre les conclusions de sa mission de travail qui a duré cinq jours.

En accompagnant la structuration du FONEA et de l'ACPE, le projet de l'AFD vise à leur permettre de renforcer la compétitivité des entreprises et offrir à la jeunesse l'opportunité de se former et de s'insérer dans le monde du travail au travers d'une facilité financière. Il s'agit aussi d'aider à rapprocher l'offre et la demande d'emploi.

Madame Dufour est venue voir l'état d'avancement des travaux d'accompagnement de l'AFD. Le constat fait est que *«les avancées sont assez positives». «Les équipes des deux structures congolaises et les experts de l'AFD sont mobilisés pour doter le FONEA et l'ACPE d'outils qui seront nécessaires à la délivrance de leurs services aux entreprises, d'une part, et aux demandeurs d'emploi, d'autre part»*, a-t-elle précisé.

Directeur à l'AFD, Mauricio Cascoli résume ainsi la situation : *«Il y a deux accompagnements qui sont en cours et qui visent à accompagner le FONEA et l'ACPE à définir et à offrir ensuite les services aux demandeurs d'emplois et également aux entreprises pour faire en sorte que l'offre et l'emploi puissent se retrouver».*

A l'avenir, le FONEA devrait financer partiellement des programmes de formation au sein des entreprises aux employés désireux d'être formés, et l'ACPE permettre aux demandeurs d'emploi de se former en vue de s'insérer sur le marché du travail.

L'envoyée de l'AFD a salué la coopération bilatérale entre le Congo et son pays. La France a mis en place plusieurs financements au travers de son Agence. *«Cette année, par exemple, il y a le lancement d'un appel à projets pour que des enseignants-chercheurs puissent faire financer des projets de formation et de recherche»,* a annoncé madame Sophie Dufour.

G.-S.M.

COOPERATION

Les Etats-Unis aux côtés du Congo pour la préservation de l'environnement

La nouvelle administration qui s'est installée en novembre dernier à Washington sous le leadership de M. Joe Biden semble résolument donner une tournure écologique à ses engagements, au moins en Afrique. Et elle semble parler à l'unisson avec les autorités congolaises qui disent prendre très à cœur la préparation du Congo à la COP 26, le sommet sur le climat qui se tient début novembre à Glasgow, en Ecosse.

Jonathan Pershing

L'administration américaine a dépêché dans les principales capitales africaines, dont Brazzaville, au Congo, M. Jonathan Pershing. Cet envoyé spécial adjoint du Président Biden pour le Climat était à Mpila lundi dernier; il s'y est entretenu avec le Président Denis Sassou-Nguesso, le chef de l'Etat congolais.

Le communiqué protocolaire issu de cette rencontre fait mention d'entretiens au cours desquels les deux hommes *«ont passé en revue les questions d'intérêt commun sur la lutte contre le réchauffement climatique et la future Cop26 qui connaître la participation de la République du Congo et celle des Etats-Unis d'Amérique».* Le communiqué détaille les domaines où les deux pays entendent unir leurs efforts pour la préservation du Bassin du Congo.

Au cours d'une conférence de presse, l'homme d'Etat américain a laissé entendre que le président congolais et celui des Etats-Unis pourraient se rencontrer à Glasgow. *«Comme le président Biden l'a dit à plusieurs reprises, répondre au changement climatique est le défi le plus urgent de notre époque. Nous sommes partenaires, et ensemble nous lutterons contre le changement climatique»,* affirmé le communiqué.

A.S. MIANZOUKOUTA

JOURNEE MONDIALE DE LA POSTE

Léon Juste Ibombo réaffirme le soutien du Gouvernement à la nouvelle stratégie du secteur postal

A la faveur de la célébration de la 147e Journée mondiale de la poste, le 9 octobre dernier, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a rendu publique une déclaration, dans laquelle il a réaffirmé le soutien du Gouvernement à la nouvelle stratégie du secteur postal pour le cycle 2022-2025 dite «Stratégie d'Abidjan» ainsi qu'aux efforts déployés par l'Union postale universelle (UPU) dans la redynamisation du secteur postal et la lutte contre la pandémie.

Léon Juste Ibombo

«Innover pour repartir». Tel est thème de cette commémoration à travers lequel l'Union postale universelle engage les postes du monde à sortir du «pessimisme assombrissant souvent l'avenir du secteur».

Il a indiqué que dans un environnement mondial de multi crises exacerbées par la propagation de la COVID-19, *«où le désespoir, semble avoir pris l'avantage sur l'espoir, la mort sur la vie, il nous faut faire preuve de résilience. Il nous faut de la créativité, de l'innovation à s'adapter aux exigences du temps. La covid-19 n'a épargné aucun continent, aucune entreprise publique ou privée, aucun secteur de la vie socio-économique des nations, le secteur de la poste a de son côté subi les impacts négatifs au regard de son indissoluble lien avec la société, le service universel et les clients»*, a-t-il indiqué.

Léon Juste Ibombo a rappelé que son secteur postal, à l'instar de tous les secteurs socio-économiques, a souffert des effets induits de cette pandémie.

Face aux défis importants à relever entre la lutte contre la COVID-19 et la reprise de la vie socio-économique, *«le Président de la République et son Gouvernement ont mis en œuvre le dispositif de riposte COVID-19 et celui de reprise des services publics et privés indispensables aux besoins vitaux des populations. Dans ce cadre, notre opérateur public, la société des postes et de l'Epargne du Congo (SOPECO) a été réquisitionnée, assurant ainsi les services postaux».*

Il a réitéré les encouragements et les félicitations du Gouvernement à l'endroit de ces femmes et hommes, de la santé, des télécommunications, des médias, de la force publique, la poste, etc… pour leur dévouement à la cause nationale.

Pour le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, innover pour repartir, s'inscrit bien en ligne droite des objectifs postaux prioritaires mis en exergue par l'ensemble des régions postales du monde. *«Ce qui traduit leur engagement à poursuivre la transformation digitale des postes afin de s'adapter aux nouvelles réalités et contraintes des évolutions technologiques».*

Dans cette optique, rappelle Léon Juste Ibombo, le e-commerce, troisième pilier de la stratégie Congo vision digitale 2025, à savoir le e-business, qui représente indéniablement, un levier de croissance économique et d'inclusion socio-économique s'invite au secteur postal comme une réponse à son essor dans un marché électronique, accéléré par la COVID-19 surtout avec la zone de libre-échange africaine. *«Il est aisé de comprendre que le e-commerce, en dehors d'être un facilitateur dans les échanges commerciaux, est un levier pour la création des start-ups innovants, la création d'emplois et d'inclusion».*

Pascal-AZAD DOKO

ECONOMIE

Assurer une bonne gouvernance des projets

Après la dernière revue annuelle du portefeuille des projets financés par la Banque mondiale au Congo, tenue en juin dernier, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, Gouverneur de la Banque mondiale pour le Congo, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale s'est entretenue jeudi 7 octobre 2021 avec les coordonnateurs des unités des projets. Elle les a invités à donner le meilleur d'eux-mêmes pour assurer une bonne gouvernance des projets afin que l'amélioration de la qualité de vie des concitoyens soit une réalité.

Pendant cette revue, les coordonnateurs avaient formulé diverses recommandations: améliorer l'obligation de redevabilité incombant au coordonnateur au profit de la tutelle.

Pour Mme Ghislaine Ebouka-Babackas, l'objectif de la réunion est de parvenir à réunir une majorité de coordonnateurs pour donner à chacun l'opportunité de s'exprimer directement et de consacrer le délai nécessaire à l'interactivité. Le portefeuille actif des projets, a-t-elle indiqué, comporte 15 accords de financement dont les activités bien menées contribuent à la réduction du taux de pauvreté à travers le renforcement des capacités, l'amélioration de l'inclusion sociale notamment dans les secteurs de l'agriculture, du développement communautaire, de l'éducation, de l'électricité, de la santé, du transport, etc.

Au cours des rencontres, a promis la ministre de l'Economie, il sera indiqué d'analyser l'état d'avancement des projets, *«d'identifier leurs difficultés, leurs forces et leurs faiblesses constatées dans leur mise en œuvre afin de vous aider à mieux les surmonter et vous sortir des situations de fragilité»*, a-t-elle relevé. *«La performance du portefeuille jugée moyennement «satisfaisante», en général lors de la revue dernière devra enregistrée une évolution nette grâce à la régularité de nos séances de travail, la qualité de nos échanges et la restitution au ministres de tutelle».*

Les coordonnateurs des unités des projets

«La ministre nous a invités à nous rencontrer pour poser nos problèmes, transmettre nos difficultés de terrain. Nous sommes souvent confrontés aux difficultés. Nous devons rendre compte à notre tutelle qui saura comment le projet évolue sur le terrain», a indiqué Corine Ondzé Dickelet, coordonnatrice du projet forêt et diversification économique.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

UNION DES PROFESSIONNELS DE LA PRESSE DU CONGO

La délégation s'imprègne des problèmes des entreprises de presse

Une délégation de l'Union des professionnels de la presse du Congo (UPPC), a effectué, le 6 octobre dernier, une visité au siège du journal La Semaine Africaine à Brazzaville. Cette visite entre dans le cadre du programme annuel de l'UPPC pour mieux s'imprégner des problèmes auxquels les médias congolais sont confrontés.

L'Union des professionnels de la presse du Congo a pour objectifs d''aider à l'assainissement de l'environnement médiatique congolais, de protéger des intérêts matériels et moraux des travailleurs œuvrant dans le secteur de l'information et de la communication, défendre la liberté de la presse et la consolidation de l'esprit de corps, l'entraide et la solidarité afin de sauvegarder l'exercice de la profession.

Cette plateforme est cadre de concertation, de réflexion sur les problèmes liés au développement des médias au Congo et regroupe une vingtaine d'associations qui travaillent dans le secteur de l'information et de la communication. « Nous visitons tous ces médias, pour avoir une idée parfaite de ces entreprises. La loi fait de tous les médias du Congo des entreprises de presse. Nous regardons si ces organes répondent aux exigences déterminées par la loi. Mais, nous nous rendons compte que sur la place publique, il y a des médias qui ne sont reconnus ni par la loi, ni par les autorités. Chaque média, tel que La semaine Africaine, a ses problèmes auxquels l'Etat est appelé à apporter sa solution, parce que c'est une entreprise d'utilité publique. Le constat que nous avons fait au niveau de La Semaine Africaine est que c'est un média d'utilité publique, c'est-à-dire entreprise bien structurée, avec du personnel», a souligné Jean Charles Maniongui, président du conseil d'administration.

Le directeur de La Semaine Africaine entouré des membres de la délégation de l'U.P.P.C.

Ces visites des différentes rédactions permettent à l'U.P.P.C. d'évaluer la situation de la presse congolaise après la tenue de ses assises, en octobre 2018, dont elle est une des émanations. Toutefois, c'est à l'issue de ces échanges entre les acteurs du secteur de l'information et de la communication, que l'Union des professionnels de la presse du Congo pourra faire un état de lieux qui sera suivi de recommandations adressées aux pouvoirs publics afin de perfectionner les conditions d'exercice de la profession du journalisme et améliorer la qualité de l'information. Il est à noter que la célébration du premier anniversaire de la sortie officielle de l'Union des professionnels de la Presse du Congo, est prévue pour le 13 octobre prochain au Centre d'Information des Nations Unies à Brazzaville.

Issa BILAL-ECKY
(Stagiaire)

TERRITORIALE

Validation du document sur la politique nationale de réforme et de modernisation de l'Etat-civil

Le Congo dispose désormais d'un nouveau document sur la politique nationale de réforme et de modernisation de l'Etat-civil. Il a été validé ce 6 octobre à Brazzaville, au terme d'un atelier animé par les experts venus des différents ministères impliqués dans le projet de réforme. Les cérémonies d'ouverture et de clôture de cet atelier, organisé par le Gouvernement en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ont été patronnées par Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population, Premier vice-président du Comité national de coordination de l'Etat-civil, représentant son collègue Guy-Georges Mbacka, en charge de l'Administration du Territoire, président de ce comité. Il avait à ses côtés, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire et la représentante du HCR au Congo, Anne Elisabeth Ravetto.

Au terme des travaux, Jacques Essissongo, préfet directeur de l'administration du territoire, a parlé des réformes contenues dans ce document très important qui a été validé. Le système national d'Etat-civil du Congo a prouvé ses limites. Et pour remédier à cet état de chose, le Gouvernement a mis en place un organe transversal dénommé Comité de national de coordination de l'Etat-civil, en vue de réfléchir à l'élaboration d'une nouvelle politique nationale de l'Etat-civil, avec l'appui des partenaires au développement.

D'après Anne Elisabeth Ravetto, il faut mettre fin à l'apatridie sur toutes ses formes d'ici 2024. Dans cet élan, une campagne a été lancée dénommée *«J'appartiens». «Ce plan qui sert de stratégie, définit un cadre directeur important des actions qui devraient être accomplies pour mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. Tous les Etats sont encouragés à mettre en œuvre des stratégies détaillées nécessaires pour éradiquer l'apatridie sur toutes ses formes»,* a-t-elle indiqué.

Rappelant l'objectif visé par cet atelier, tenu dans le cadre de l'Axe 1 du Projet de société du Président de la République Denis Sassou-Nguesso, le ministre

Les ministres Gilbert Mokoki (à d.) et Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa

Gilbert Mokoki a fait remarquer que le tableau actuel du système national de l'Etat-civil présente de multiples défaillances, car environ 200.000 congolais de souche n'ont pas d'actes de naissance: *«Notre système d'Etat-civil présente de nombreuses défaillances aussi bien dans son fonctionnement que dans ses aspects de cadre légal et règlementaire. A titre d'illustrations, à ce jour environ 200.000 Congolais de souche n'ont pas d'actes de naissance. Ces compatriotes courent ainsi le risque, si l'on y prend garde, de devenir des apatrides dans leur propre pays»*, a-t-il prévenu.

Avant de préciser : *«Face à ce tableau peu reluisant, le moment est venu d'améliorer notre système national d'Etat-civil, de le rendre performant, solide et permanent. Par exemple, dans le cadre de l'exercice de la démocratie, la fiabilité des listes électorales dépend de plus en plus aujourd'hui de la bonne tenue du fichier d'Etat-civil. En tout cas, on ne peut avoir à recourir au recensement à chaque séance électorale, les listes d'électeurs devraient être alimentées par un Etat-civil solide et pérenne. Voilà pourquoi le Gouvernement, à travers le Comité national de coordination de l'Etat-civil, a jeté son dévolu sur une option novatrice, celle de la réforme et de la modernisation de notre système d'Etat-civil qui est le socle de la politique de l'Etat»,* a-t-il conclu.

APM

Coup d'oeil en biais

COVID-19: alarmant, la barre de 200 décès franchie !

Alarmante, l'évolution de la pandémie au Congo. Rien qu'entre le 1er et le 10 octobre dernier, 23 victimes de la COVID-19 (dont 21 concernent les personnes non vaccinées) ont été enregistrées, soit un taux de létalité de 2,6%. Et depuis le 10 octobre, le pays a franchi la barre de 200 décès. On dénombre exactement 213 morts. Ces statistiques montrent que les cas de COVID-19 sont de plus en plus fréquents, avec une évolution rapide vers des formes graves de la maladie qui se traduit par un nombre élevé de décès, selon la cellule de lutte contre la maladie. Pendant la même période indiquée ci-haut, on enregistrait 882 nouveaux cas positifs sur 7.720 tests réalisés. Soit un taux de positivité de 11,4%. Pendant ce temps, la vaccination piétine : seulement 279089 personnes ont reçu au moins une dose de vaccins ; 234.373 sont complètement vaccinés, soit 4,1% seulement de la population générale à la date du 10 octobre. En égrenant ces chiffres comme au plus fort moment de la crise, le docteur Gilbert Ndziessi, coordonnateur technique du Comité de riposte contre la COVID-19, qui a réapparu à l'écran lundi 11 octobre 2021, a voulu montrer combien la maladie était de plus en plus incisive, insistant une nouvelle fois sur la nécessité pour chacun de se faire vacciner.

Elle se serait pendue pour noyer son amertume

Agée d'une cinquantaine d'années et mère de 6 enfants, une Congolaise a été trouvée pendue dans sa maison, vendredi 8 octobre dernier, dans la ville du Mée-sur-Seine, à quelques encablures de Melun, en France. C'est son mari, en rentrant du travail, qui a fait la macabre découverte. L'épouse se serait pendue au moyen d'un foulard attaché sur la rambarde du balcon, selon le journal en ligne Les ''Echos du Congo-Brazzaville''. Il semble que c'est en raison d'une longue dépression dont elle souffrait depuis des années qu'elle aurait mis fin à ses jours.

Des taupes dans les administrations publiques?

La fuite des documents confidentiels et officiels est devenue une nouvelle pathologie au Congo. Il n'est pas rare de voir sur la toile une note confidentielle d'une autorité adressée à une autre, ou une note officielle d'une autorité destinée à ses collaborateurs, se retrouve entre les mains du citoyen lambda. Le cas le plus récent est celui du ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya, qui a pris une note disciplinaire suspendant un collaborateur avec effet financier. Tout se passe comme si des taupes feraient fuiter les documents officiels. Cette pratique, et c'est peu de le dire, est source de danger pour l'Etat et la Nation.

A Sadelmi, le problème du transport n'est jamais pris à bras-le-corps

Aller ne fut-ce qu'au terminus de Moukondo à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, voilà qui donne du souci aux habitants de Sadelmi, quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de la capitale congolaise. Il est difficile en effet d'avoir un bus dans ce quartier, à cause du très mauvais état de la route. La chaussée, considérablement dégradée, fait place à des trous que les pluies transforment en lacs permanents redoutés aussi bien par les chauffeurs des bus que par les passagers qu'ils transportent. A la place des bus, ce sont les 4x4 surchargés qui assurent désormais le transport. Entassés, hommes, femmes et enfants encaissent les secousses qui rendent le trajet pénible, sur l'unique voie qui a perdu son goudron depuis belle lurette. Parfois, ils s'enlisent dans la boue et dans le sable. Quand il n'y a pas de véhicule disponible ou lorsque la route est impraticable après une forte pluie, les gens doivent marcher sur plus de 3km.

Le casse-tête de la monnaie

Question d'un lecteur : *«Savez-vous qu'il est plus difficile d'obtenir la monnaie à Brazzaville que de chercher de l'argent?».* Cette question peut faire sourire. Et pourtant c'est le triste constat qui se dégage depuis des mois ou ces dernières années. A preuve, même avec votre argent en poche (500, 1000, 5000 ou 10.000 francs CFA), vous pouvez ne pas pouvoir acheter ce dont vous avez besoin, faute de monnaie. C'est devenu presque la norme dans la capitale congolaise. Cette manière de faire marque, à tous égards, un manque d'élégance et de courtoisie vis-à-vis du client dont on dit qu'il est roi. *«Quand on dirige un commerce, on doit faire l'effort de disponibiliser la monnaie plutôt que de se complaire dans des attitudes qui frisent le mépris»,* conclut notre lecteur.

Dolisie : une maison ravagée par un incendie

Une maison a brûlé, lundi 4 octobre dernier au quartier Bacongo de Dolisie, la troisième ville du pays. Le feu a dévoré plusieurs pièces et consumé presque tout ce qui s'y trouvait comme objets. Les occupants ont passé la nuit à la belle étoile. L'origine du sinistre reste inconnue.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AGRICULTURE

La BAD donne un nouveau coup de pouce au secteur

Le projet de développement intégré des chaînes des valeurs agricoles au Congo (PRODIVAC), financé par la Banque africaine de développement (BAD) à travers un prêt de plus de 48 milliards de francs CFA a été lancé officiellement, vendredi 8 octobre 2021 à Djambala, dans le département des Plateaux, par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale vice-gouverneur de la BAD pour le Congo. Elle avait à ses côtés ses collègues Paul Antoine Ngobo, en charge de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Jacqueline Lydia Mikolo, des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel; Marie-Antoine Sie Tioyé, représentant résident de la BAD au Congo; Mme Alphonsine Akobé Opangana, préfète du département des Plateaux et Benoît Ngayou, coordonnateur du PRODIVAC.

Les ministres et les participants au lancement du projet

C'est avec un atelier tenu du 8 au 9 octobre 2021 dans la salle de conférence de la sous-préfecture de la ville de Djambala qu'a été rendu opérationnel le projet dans sa mise en œuvre effective. Les travaux ont été conduits par Prince Bertrand Bahamboula, directeur de cabinet de Mme le ministre des PME.

Le PRODIVAC, qui a une durée de six ans, connaîtra son début d'exécution dans trois départements retenus pilotes: les Plateaux, le Pool et la Bouenza, à la base de certains critères, comme les grands bassins de production agricole. Ce projet entend contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à la diversification de l'économie du pays. Il a aussi pour objectifs de promouvoir une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement des performances des chaînes des valeurs agro-alimentaires et à l'amélioration des affaires propices à la promotion des petites et moyennes entreprises agricoles. Le Projet est en cohérence avec le Plan national de développement (PND), dont l'agriculture est l'un des principaux piliers de diversification, de croissance, de compétitivité, de création d'emplois durables et de réduction de la pauvreté. Selon les prévisions du PRODIVAC, les interventions toucheront 355.000 bénéficiaires (40 % de femmes et 40 % de jeunes) dans les différents maillons des chaînes de valeurs agricoles ciblées: le manioc, l'aviculture, le maïs et la pisciculture.

Au lancement du projet, Marie-Antoine Sie Tiye a assuré qu'avec ce financement, la BAD s'engage à appuyer la relance économique du pays. Le lancement du PRODIVAC ouvre une nouvelle ère pour les filières agricoles au Congo, dans un contexte de mise en place de l'agenda pour la transformation de l'agriculture du Congo, qui va booster davantage la production agricole, le commerce et l'agro-industrie.

Le ministre Paul Antoine Ngobo a insisté sur la qualité de la dépense à effectuer avec ce prêt. *«Le PROVIDAC est un prêt de plus de 48 milliards de francs CFA qui vient se rajouter au stock de dette que nous avons. Cet argent sera remboursé un jour par l'Etat congolais. L'idéal serait même que les résultats de ce prêt contribuent de manière significative à son remboursement. Il est pour moi évident que nous devons nous interroger sur la manière dont nous allons gérer cette importante ressource. Ce projet prévoit, par exemple, de restructurer et de professionnaliser des organisations et plateformes des chaînes de valeur manioc, soja, maïs, volaille, porcins et poissons»*, a-t-il dit.

Pour sa part, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a souligné que *«ce projet est porteur de croissance et d'emplois, une implication réelle de tous les acteurs afin de confirmer son impact multisectoriel induit de son approche programme tourné vers le développement intégré des chaînes de valeurs agro-alimentaires. Le PND 2022-2026 naissant confirme le rôle de catalyseur de l'agriculture pour cette transformation structurelle de notre économie transcrivant ainsi fidèlement, la vision du chef de l'Etat «Ensemble, poursuivons la marche». Le premier axe stratégique du PND 2022-2026 visera l'agriculture au sens large»*.

Au cours de l'atelier, les participants ont été édifiés sur les quatre composantes que compte le projet, en identifiant ses faiblesses et ses forces. Pour permettre un bon démarrage, ces participants ont formulé des recommandations allant dans la mise en œuvre du PRODIVAC.

Clôturant les travaux, Prince Bertrand Bahamboula a invité les participants à s'impliquer de façon très active. *«Ensemble nous contribuons à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la diversification de l'économie du Congo. Le PROVIDAC est désormais opérationnel, car son lancement marque sa consécration à sa mise en œuvre effective en mettant à contribution tous les moyens techniques, financiers, matériels et humains»*, selon lui.

Philippe BANZ

ARPCE

Livre blanc pour renforcer les secteurs de la télécommunication

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques a présenté jeudi 7 octobre 2021 à Brazzaville son livre blanc des postes, des télécommunications et de l'économie numérique. Ce document de 140 pages est l'illustration de l'engagement de l'ARPCE dans une dynamique prospective et de veille dans les secteurs régulés. La cérémonie de présentation s'est déroulée sous les auspices de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes en présence de Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE.

L'assistance à la présentation du livre blanc

La publication de ce présent livre blanc, a déclaré Louis Marc Sakala, s'inscrit dans une logique prospective qui veut jeter les bases d'une réflexion stratégique et approfondie sur les secteurs à forte potentialité que sont les postes et les communications électroniques. Le futur de la régulation des technologies de l'information et de la communication (TIC) mérite d'être pris suffisamment au sérieux.

Le livre blanc, publié par l'ARPCE, présente un diagnostic sur les problématiques et enjeux induits par la révolution numérique. *«Le livre blanc de l'ARPCE est pour nous un outil qui vient baliser la voie pour une meilleure prise en compte de la dimension numérique dans les politiques et programmes, afin de favoriser l'épanouissement de notre société dans toute sa diversité. Ce document met sur la table de réflexion les éléments d'analyse pouvant justifier, entre autres, le renforcement du cadre réglementaire dans les secteurs des télécommunications et connexes afin de mieux répondre à la convergence des technologies et des marchés, induite par l'économie numérique»*, a-t-il indiqué.

Pour le directeur général de l'ARPCE, le livre blanc propose des pistes de solutions pour assurer une meilleure régulation des postes et des communications électroniques ainsi que de l'ensemble des services connexes qui naissent au jour le jour. Il questionne le devenir de la régulation des Télécoms et des services postaux, décortique la stratégie nationale de développement de l'économie numérique.

Léon Juste Ibombo a révélé que le livre blanc était comme un outil au service des secteurs à réguler. Ce livre qui a tenu compte des évolutions du numérique est aussi le concentré d'une volonté clairement affichée pour remettre de l'ordre dans les secteurs régulés. Le ministre a invité l'ensemble des acteurs de l'écosystème à s'en imprégner, dans leurs activités aussi bien publiques que privées

En le présentant, Rudy Massamba, conseiller à l'économie et prospective du directeur général de l'ARPCE a souligné que ce livre a été conçu par les cadres de l'ARPCE. Un projet débuté en mai 2020. Il comprend quatorze chapitres qui vont de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique au Congo à la transition énergétique dans les télécommunications en République du Congo.

Les évolutions technologiques dans le domaine des télécommunications a affirmé le conseiller à l'économie, ne cessent de bouleverser le mode de vie des individus, ainsi que le mode de fonctionnement des entreprises. Tout va toujours plus vite. On pourrait dire que la nouvelle doctrine est: *«ici, et maintenant»*. Les réseaux sociaux, les bourses ou les institutions financières, dans le traitement des flux financiers, le démontrent sans conteste. L'Afrique n'est pas en marge de ces avancées technologiques dans les télécommunications; le Congo non plus. Son économie s'est en partie digitalisée au point où il devient inconcevable pour l'administration, les personnes morales et les personnes physiques de ne pas avoir accès à internet. Mais, en dehors d'internet, un des faits marquants de l'économie congolaise en particulier, et africaine en général, est l'ampleur que ne cessent de prendre les services financiers mobiles, dont le mobile money.

Les infrastructures de télécommunication, et celles du secteur postal, sont-elles suffisamment fiables pour soutenir, dans la durée, la stratégie nationale de développement de l'économie numérique qui a été portée par le Gouvernement? est-il interrogé. Le Congo dispose d'un cadre juridique et institutionnel qui a permis de contribuer au développement actuel des secteurs des postes et des télécommunications. Il a été enrichi par de nouveaux textes de lois et décrets, a assuré Rudy Massamba.

La présentation du libre blanc de l'ARPCE a connu la participation des conseillers du Président de la République et du Premier ministre, des députés et sénateurs, des représentants des organismes internationaux, des membres du Conseil de régulation de l'ARPCE, des opérateurs postaux ainsi que des représentants d'associations des conformateurs.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

BANQUE MONDIALE

Les perspectives économiques de l'Afrique doivent recevoir plus de vigueur

A travers une visioconférence et sous la modération du docteur Eliane Aurelie Mbende, Présidente de Youth Transforming Africa (Cameroun), Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique, s'est entretenu avec la presse, mercredi 6 octobre dernier. C'était à l'occasion du lancement d'Africa Pulse, un rapport de la Banque mondiale sur les perspectives, économiques de l'Afrique. Pour lui, les bonnes perspectives économiques au sud du Sahara seront tributaires de l'adaptation du continent au changement climatique et à la vaccination contre la COVID-19.

Selon lui, alors que les pays sont encore plongés dans la crise de la COVID-19, la reprise économique reste fragile en Afrique. Les derniers développements, comme l'apparition de nouveaux variants, l'inégalité d'accès aux vaccins ou la réticence à se faire vacciner contribuent à encombrer des systèmes déjà vulnérables et à nuire à leurs performances. Il est de bon aloi d'accélérer le rythme de la vaccination, qui permet de libérer les économies africaines, pour la relance.

Albert Zeufack à gauche

Mais pour Albert Zeufack, au-delà de la vaccination, les inquiétudes pour la croissance sont de deux ordres. Les pays africains, en raison de leur marge de manœuvre budgétaire limitée, n'ont pas pu injecter suffisamment de ressources pour pouvoir engranger une croissance et une reprise fortes. Donc, il faut accroître les financements pour qu'il y ait un taux de reprise économique plus important. Autre inquiétude: le changement climatique qui a un coût énorme pour les économies africaines. L'Afrique ne contribuant que pour moins de 4% à la pollution et aux émissions de gaz à effet de serre, subit le plus important coût du changement climatique. Si la température augmente de 0,5%, l'Afrique peut perdre jusqu'à 1% de son produit intérieur brut (PIB). Il faut donc mettre en place des réformes qui permettent à l'Afrique de s'adapter au changement climatique.

Il a insisté: l'Afrique subit de façon disproportionnée les effets dévastateurs du changement climatique. Mais malgré ces défis, les pays de la région Afrique ont su saisir cette occasion pour développer des réformes structurelles et macroéconomiques.

L'Afrique a néanmoins besoin de financements additionnels conséquents pour lutter contre les effets de la pandémie, de la crise climatique, pour garantir une reprise inclusive et solide.

Marcellin MOUZITA

COOPERATION

Aider le Gouvernement par l'action de l'U.E., l'UNESCO et le PAM

La ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a échangé tour à tour mardi 5 octobre dernier avec Giocomo Durazzo, nouvel ambassadeur, chef de délégation de l'Union européenne (U.E.); Mme Anne-Claire Mouilliez, représentante et directrice pays du Programme alimentaire mondiale (PAM) et Mme Fatoumata Barry Marega, représentante de l'UNESCO.

Le premier entretien a concerné le partenariat entre l'Union européenne et le Congo, un partenariat qui est à multifacette. L'U.E. va financer, par la digitalisation, la formation des forces de police notamment l'amélioration des conditions de détention dans les prisons avec un projet pilote. Les deux personnalités ont aussi évoqué l'accord de Cotonou, qui fonde le partenariat entre l'U.E. et les pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique).

Avec Mme Anne-Claire Mouilliez, la ministre de l'Economie a discuté de la collaboration entre les deux institutions. Le ministère de l'Economie, du plan accompagne le PAM dans les définitions des plans stratégiques au Congo pour aligner ses actions sur les priorités du Gouvernement et du Plan national de développement (PND). *«Nous sommes venus réitérer l'engagement du PAM auprès du Gouvernement dans ses priorités de développement, dans le but de renforcer la collaboration», a souligné la représentante du PAM.*

La représentante de l'UNESCO, a quant à elle, fait le point de la collaboration entre l'UNESCO et le Congo, les activités d'ordre stratégique et d'appui de plan et d'élaboration de politiques idoines sur les domaines de compétences «que nous couvrons, qui entrent dans le cadre du ministère de l'Economie, explorer les pistes de collaboration et voir dans quelle mesure nous allons avancer et renforcer cette collaboration», a -t-elle indiqué.

Mme Fatoumata Barry Marega a affirmé que l'UNESCO couvre cinq domaines de compétences. Dans la nature de son travail, c'est l'appui au développement des politiques spécifiques et des stratégies spécifiques qui prennent leur ancrage dans la planification. L'autre point, a-t-elle rappelé, c'est la question des statistiques de l'éducation. Sans ces statistiques, ce n'est pas facile de prendre les décisions. A cela s'ajoutent les questions d'intégration régionale, la libre circulation des diplômes, les cadres nationaux de qualification et de certification, l'harmonisation des diplômes et la cohésion sociale.

A.N'K-K.

BURKINA FASO

Le procès de Thomas Sankara ouvert puis suspendu

Leader de la révolution burkinabè, le capitaine Thomas Sankara qui s'était emparé du pouvoir à la suite d'un coup d'Etat en 1983 a été assassiné quatre ans après, le 15 octobre 1987. Lundi 11 octobre dernier à Ouagadougou, le tribunal militaire commis à cette tâche, a ouvert le procès, puis l'a suspendu.

La veuve Mariam Sankara espère l'aboutissement de ce procès

Durant le règne de Blaise Compaoré, son compagnon d'arme et ami qui lui a succédé, aucune tentative visant à mettre la lumière sur cet assassinat n'a abouti. Ce n'est qu'après la déchéance de celui-ci en 2014 que les choses ont commencé à se repréciser.
Quatorze personnes figurent dans le box des accusés, dont deux absents de taille: Hyacinthe Kafando, soupçonné d'avoir dirigé le commando qui a tué Thomas Sankara et ses compagnons, et Blaise Compaoré, l'ancien président, accusé d'avoir commandité le crime. Ce procès suscite beaucoup d'espoir d'obtenir la vérité sur les événements du 15 octobre 1987.
Pour Me Bénéwendé Stanislas Sankara, qui avait déposé la première plainte pour le compte des victimes en 1997, le pouvoir de Blaise Compaoré n'a pas facilité les choses. Au contraire, il s'était constitué en premier adversaire du dossier. C'est donc pour lui, l'aboutissement d'un long processus qui suscite beaucoup d'espoir, pour les personnes affectées par cet assassinat. Il s'agit à travers ce procès de *«réhabiliter socialement et politiquement Thomas Sankara»*.
Devant le bâtiment Burkina, du Conseil de l'entente, Luc Damiba, secrétaire général du Comité du mémorial Thomas Sankara, repense au fil des événements: *«C'est juste là où se trouvent les fleurs qu'on l'a abattu. Avec les témoins, les survivants, avec la reconstitution judiciaire, on sait exactement ce qui s'est passé ici. Donc, pour nous, c'est très important que dans la salle d'audience, on dise ce qui s'est passé exactement ici, on a envie de savoir la vérité. On ne peut pas rater ce projet»*.
Paul Dipama, cousin de Frédéric Kiemdé, tué aux côtés de Thomas Sankara, n'a découvert la tombe de son proche que le lendemain des événements, sans une explication. *«Je me suis rendu au cimetière de Dagnoen où j'ai vu une feuille avec un morceau de bois piqué sur la tombe avec son nom. Vraiment, ce n'était pas du tout beau à voir! On ne comprenait rien. Depuis lors, je n'ai jamais, jamais, eu la vérité, on n'a jamais su ce qui s'est passé»*, a-t-il évoqué.
Suspendu aussitôt après son ouverture, le procès de Thomas Sankara reprendra le 25 octobre prochain.

Gaule D'AMBERT

MALI

Libérée, Sr Gloria Narvaez a rencontré le Pape François

La religieuse colombienne, Sr Gloria Cécilia Narvaez a été libérée le week-end dernier dans le Nord du Mali, après avoir passé quatre ans et huit mois de captivité. Elle est arrivée à Bamako, le 9 octobre 2021 où elle a été reçue par le colonel Assimi Goïta, président de transition, en présence du cardinal Jean Zerbo, archevêque de Bamako. Puis, elle a été reçue par le Pape à Rome.

Sr Gloria Cécilia Narvaez congratulée par la Pape François

Après sa captivité, la religieuse s'est envolée pour Rome où elle a rencontré dimanche 10 octobre le Pape François. Elle a expliqué au Saint-Père comment elle a été kidnappée par les jihadistes proches de Iyad Ag Ghali. Parmi les forces ayant contribué à sa relaxation, il y a eu l'implication de la communauté chrétienne Sant'Egidio, basée à Rome. Cette communauté qui œuvre pour la paix et le dialogue dans le monde a, avec le concours du Vatican joué un rôle important.
Profitant d'un séjour officiel à Bamako, au mois d'août dernier, des responsables de Sant'Egidio ont fait avancer le dossier. Dans cette mouvance, une rencontre a eu lieu avec des médiateurs locaux habitués aux questions de libération d'otages, mais aussi avec des responsables de services de renseignements de la sous-région.
Des consignes de discrétion ont été données au sein de l'Eglise catholique malienne. D'après un observateur, entre les mois d'avril et de mai 2021, les ravisseurs de la religieuse colombienne auraient déjà accepté de la libérer, mais au dernier moment, un grain de sable dans la machine a fait échouer l'opération.
Les services de renseignements malien et italien auraient décidé de mieux coordonner les actions en vue d'obtenir sa libération. Selon une source proche d'un médiateur malien connu dans ce genre de dossier, la religieuse était entre les mains des partisans du chef jihadiste Iyad Ag Ghali du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. La question qui se pose est celle de savoir, si en contrepartie de la libération, un versement de rançon ou de libération de jihadistes emprisonnés a effectué au Mali ou dans un autre pays. Il s'est agi plutôt d'un geste humanitaire, a-t-on appris.
De même, il s'est agi du groupe qui a enlevé et libéré, en 2020, deux ressortissants italiens dont un prêtre. C'est le même groupe jihadiste qui détient jusqu'à ce jour Olivier Dubois, un journaliste français.

Alain-Patrick MASSAMBA

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Kristalina Georgieva conserve son poste

La patronne du FMI sauve sa tête! C'est le moins qu'on puisse dire après les bruits de ces derniers temps au sein du Fonds monétaire international (FMI), où la directrice générale la Bulgare Kristalina Georgieva conserve son poste. La patronne de l'institution de Breton Woods a été accusée d'avoir exercé des pressions en faveur de la Chine quand elle était à la Banque mondiale.

Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI

Au terme de huit réunions au cours desquelles il a examiné le dossier, le Conseil d'administration de l'institution estime que les preuves contre Kristalina Georgieva sont insuffisantes. Il a ainsi décidé de clore cette affaire embarrassante pour l'incriminée et pour les institutions internationales. Le premier actionnaire du FMI, les Etats-Unis, avec 16,5% du capital, et le deuxième, le Japon, ont fini par se rallier aux arguments des pays européens.
Ces Etats membres ont apporté un soutien massif à l'économiste bulgare, qui est issue de leur zone, puisque l'Europe désigne le directeur du Fonds depuis sa création. A leurs côtés, se retrouvent la Russie et la Chine. Pour l'administration américaine, il était hors de question de laisser à la tête du FMI, une organisation qui brasse des centaines de milliards de dollars, à une personne soupçonnée de favoritisme pro-chinois. L'administration américaine veut en effet, préserver à tout prix l'intégrité et la crédibilité du FMI.
D'aucuns estiment que le FMI est devenu le nouveau champ de bataille de la rivalité entre la Chine et les Etats-Unis. Pékin pèse de plus en plus lourd sur le plan économique et exige d'être traité en conséquence dans les institutions internationales. Pour y parvenir tous les moyens sont bons, y compris la menace. Ce qui apparaît comme une montée en puissance effrayante pour les Américains mais aussi pour leurs alliés, encore marqués tous par le traumatisme de la pandémie du coronavirus.
Des économistes de la gauche américaine ont apporté leur soutien à la directrice du Fonds en dénonçant une conspiration des conservateurs américains. Tandis que David Malpass, l'actuel président de la Banque mondiale, est dans son viseur.
Nommé par Donald Trump, il a commandé l'enquête sur la manipulation du Doing business. Il serait à la manœuvre, pour déstabiliser une dirigeante remuante, décoiffante pour un FMI longtemps acquis au fameux consensus de Washington. En arrivant il y a trois ans à la tête de l'institution, Kristalina Georgevia travaille à revoir les priorités de celle-ci. Il s'agit entre autres de la lutte contre les inégalités, la cause des femmes, celle du réchauffement climatique qui sont devenus ses nouveaux mantras.
Avant de prendre la tête du FMI, Kristalina Georgieva a exercé les fonctions de directrice de générale de la Banque mondiale de janvier 2017 au 1er octobre 2019. Elle a été nommée candidate au poste de directrice générale du FMI et a pris ses nouvelles fonctions le 1er octobre 2019.

Aristide Ghislain NGOUMA

DISPARITION

Décès d'Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération

Mort à l'âge de 101 ans, Hubert Germain, était le dernier compagnon de la Libération encore en vie. La nouvelle de sa disparition a été annoncée mardi 12 octobre 2021 par la ministre française des Armées Florence Parly. Le chef de l'Etat français Emmanuel Macron présidera la cérémonie de son inhumation, le 11 novembre.
Lors d'une audition devant la commission de la Défense du Sénat, Florence Parly a déclaré: «Je voudrais d'abord vous informer du décès d'Hubert Germain, notre dernier compagnon vivant de la Libération. C'est un moment important de notre histoire».

Ancien député gaulliste et ministre de Georges Pompidou, ce résistant avait fêté le 6 août son 101e anniversaire. Fils d'un général des troupes coloniales, Hubert Germain passait le concours d'entrée de l'école navale à Bordeaux au moment de la débâcle du printemps 1940.
Il embarque à Saint-Jean-de-Luz, à bord d'un navire transportant des soldats polonais à destination de l'Angleterre et arrive à Londres le 24 juin 1940. Il intègre la Légion étrangère et combat en Syrie, en Libye où il est engagé dans les combats de Bir Hakeim, en Egypte, en Italie, en Provence, dans les Vosges et en Alsace. Il est blessé et décoré par le général de Gaulle fin juin 44 en Italie.
L'Ordre de la Libération avait créé en novembre 1940, par le général Charles de Gaulle, Père des Forces françaises libres (FFL), pour «récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et son empire».
Les derniers compagnons, distingués pour leur engagement de la première heure au sein de la France libre, ont disparu les uns après les autres au cours de la décennie passée. Seules 1 038 personnes, dont six femmes, ont reçu le titre de compagnon de la Libération.
En tant que dernier de ses représentants, Hubert Germain sera inhumé au Mont-Valérien, principal lieu d'exécution des résistants durant la Seconde guerre mondiale. Le président Emmanuel Macron présidera la cérémonie d'inhumation le 11 novembre à l'Arc de Triomphe et au Mont Valérien, a annoncé l'Elysée.

AG.

50e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Les évêques débattent de la mission dans l'Eglise

Les travaux de la 50e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) ont démarré lundi 11 octobre 2021 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville. Placée sous les auspices de Mgr Daniel Mizonzo, président de cette institution, la 50e Assemblée plénière a pour thème: *«La Conférence épiscopale du Congo: 50 ans au service de la mission. Allez donc, de toutes les nations faites des disciples»* (Matthieu 28, 19).

Le présidium

Les travaux se tiennent avec la participation des archevêques et évêques, NN.SS: Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando; Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville; Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire; Yves Marie Monot, évêque de Ouesso; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. A l'ouverture, il y avait le chargé d'Affaires de la Nonciature apostolique au Congo, le père Andrea Giovitta, les vicaires généraux des diocèses, les membres des Commissions épiscopales, les aumôniers et les membres des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat.

La cérémonie a été marquée par le mot de circonstance de l'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la CEC. Ce dernier a fixé l'auditoire sur l'historique des assemblées plénières. *«La première rencontre des évêques remonte du 2 au 8 février 1971 à Brazzaville sous la présidence de Mgr Théophile Mbemba, archevêque métropolitain de Brazzaville, avec la participation de NN.SS Emile Biayenda, archevêque coadjuteur de Brazzaville; Jean-Baptiste Fauret, évêque de Pointe-Noire et l'abbé Georges Firmin Singha, administrateur apostolique de Fort-Rousset, aujourd'hui Owando. Cette première rencontre qui donnait suite aux orientations du Concile Vatican II, inaugurait des lendemains meilleurs puisque nous sommes à la 50e rencontre.*

Les évêques du Congo entourés des participants

Les travaux de cette 50e Assemblée plénière se tiennent au moment où l'Eglise du Congo commémore le centenaire de la mort de NN.SS Prosper Philippe Augouard et Marie Hippolyte Carrie, décédé le 3 octobre 1921 à Paris et inhumé à Chevilly-La rue. Aussi, le cinquantenaire de la mort de Mgr Théophile Mbemba, décédé le 14 juin 1971 et inhumé le 16 juin. Après quoi, s'en est suivie l'allocution du chargé d'affaires de la Nonciature apostolique. «Tout chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour de Dieu en Jésus-Christ. Nous ne sommes plus disciples et missionnaires, mais nous sommes disciples-missionnaires», a-t-il indiqué.

Mgr Daniel Mizonzo a, dans son discours d'ouverture fait la genèse de l'histoire de l'Eglise du Congo qui a commencé par les pères fondateurs qui ne sont autres que NN.SS. Prosper Philippe Augouard et Marie Hippolyte Carrie. Il a rendu un vibrant hommage aux pères de la Conférence épiscopale du Congo qui, dès février 1971 ont pensé à mettre sur pied un cadre de concertation et de dialogue pour les évêques du Congo.

Outre le thème principal qui sera scruté au cours de cette 50e Assemblée plénière, des sous-thèmes seront en débat: *«La mission dans la Bible: lecture exégétique de Matthieu 28, 19»* par Mgr Ildevert Mathurin Mouanga; *«But et mission de la Conférence épiscopale du Congo selon le code de droit canonique dans le magistère de l'Eglise»* par le père Cyriaque Onuhoa; *«Rôle et place de l'Eglise dans la société»* par la pasteure docteure Flore Badila Loupé; *«La Conférence épiscopale du Congo: instrument de la réconciliation, la justice et la paix»* par l'abbé Jonas Koudissa; *«Impact du message des évêques dans la société congolaise»* par la professeure Scholastique Dianzinga, enseignante à l'université Marien Ngouabi; *«Les évêques du Congo et la formation ou l'engagement des laïcs»* par le professeur Omer Massoumou, enseignant à l'université Marien Ngouabi; *«La Conférence épiscopale du Congo et la question économique»* par M. Anicet Malela, expert de la CEC; *«Les défis pastoraux de l'Eglise du Congo»* par l'abbé Jacques Bouekassa, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville; *«Le profil actuel du prêtre congolais pour répondre à la mission de l'Eglise»* par l'abbé Antonio Mabiala, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC).

La conférence inaugurale a eu pour thème *«Conférence épiscopale du Congo hier et aujourd'hui: Bilan et perspectives»* par Mgr Louis Portella Mbuyu.

La clôture de cette 50e Assemblée plénière interviendra le dimanche 17 octobre 2021 en l'église Saint François d'Assise. A cette occasion, Mgr Daniel Mizonzo procédera au lancement officiel de l'année jubilaire marquant le 50e anniversaire de la Conférence épiscopale du Congo dont la clôture est prévue en 2022, lors de la session pastorale annuelle.

Pascal BIOZI KIMINOU

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

La chorale Sr Auxane orpheline de sa marraine

L'une des deux chorales de la basilique Sainte-Anne du Congo, Sr Auxane anciennement appelée Huerfanos d'Auxane a pleuré récemment sa marraine, Mme Julia Nicole Bouya née Ngombe Ebassa, décédée en France, le 18 septembre 2021. A Brazzaville, une messe des funérailles précédant ses obsèques au cimetière du Centre-ville a été présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, entouré de NN.SS.: Victor Abagna Mossa et Urbain Ngassongo, respectivement archevêque métropolitain d'Owando et évêque de Gamboma.

Après le rapatriement à Brazzaville de sa dépouille dimanche 26 septembre, la messe des funérailles de Mme Julia Nicole Bouya a rassemblé en la basilique Sainte-Anne du Congo, mardi 28 septembre 2021, le couple présidentiel, les présidents des deux chambres du Parlement, les membres du gouvernement et d'autres corps constitués, le veuf Jean-Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier et ses enfants Amanda, Rita, Junior et Sarah et beaucoup d'autres membres du peuple de Dieu venus lui rendre un dernier hommage. Parmi les prêtres y ayant concélébré: les abbés Donatien Bizaboulou, recteur de cette basilique, Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, prédicateur du jour.

Née le 9 mars 1970, la disparue *«laisse un grand vide dans les cœurs des membres des familles Ngombe et Bouya, de toute la famille présidentielle, ainsi que parmi les amis et connaissances»*, d'après l'abbé Yombo, qui a prêché sur le grand pardon entre ses deux familles (Sg 4,7-15; Mt 22,35-40). Elle avait en effet des liens de parenté avec le président Denis Sassou-Nguesso à travers son époux.

Le prêtre a exhorté le peuple de Dieu à méditer sur le plus grand commandement, la question du docteur de la loi à Jésus qui se justifie par le fait que la loi juive avait 613 préceptes à mettre en pratique, en dehors des dix commandements de Moïse. *«C'est ainsi que Jésus résume toutes nos priorités en deux: l'amour de Dieu et du prochain»*, a dit l'abbé Gervais Yombo.

Mme Julia Nicole Bouya

A droite, le veuf et les enfants participant à la messe

«Voici le jour que fit le Seigneur pour que chacun de nous s'interroge sur la qualité de sa relation avec Dieu. Le Dieu de Mme Julia Nicole Bouya, c'est Celui-là même qui a appelé chacun de nous à l'existence. Avec un peu de méditation, on ne devrait pas oublier que notre souffle de vie est un don de son amour et non l'œuvre du hasard. C'est lui, en effet, qui nous a également fait le don de la famille, des frères et des sœurs, sans aucun mérite de notre part», a rappelé le prêtre.

Il a souligné que *«notre cœur, nos pensées et nos forces lui appartiennent»*, et que *«toute notre vie est censée être une offrande agréable à Dieu»*.

Chrétienne catholique, Julia Nicole native de Makoua (département de la Cuvette) *«n'avait pas épousé un ministre, mais un jeune Congolais qui, par la grâce de Dieu, a été élevé à des hautes fonctions au niveau de l'Etat. Marraine de la chorale Huerfanos d'Auxanne de Sainte Anne et de beaucoup de prêtres, elle n'hésitait pas à traduire son amour pour Dieu à travers des œuvres de charité»*.

L'abbé Yombo a révélé que la disparue a beaucoup aidé le Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda durant son rectorat, et qu'elle *«était une passionnée des grottes mariales»*.

Cette passion pour la mère de Jésus *«a été couronnée par une belle œuvre spirituelle qu'elle laisse aux fils et filles de Marie, la grotte Notre-Dame du Perpétuel secours à Mouembe»*, village de son mari. *«Elle tenait tellement à cette œuvre au point que, même dans son agonie, elle ne cessait de recommander son inauguration à son mari, l'invitant à en prendre jalousement soin»*.

Le couple présidentiel s'inclinant devant la dépouille

C'est le deuxième deuil d'un être cher pour le ministre Bouya, après le décès de son neveu Jean Didier Elongo. Au nom de la Conférence épiscopale et de toute l'Eglise catholique au Congo, Mgr Anatole Milandou lui a présenté les condoléances.

Aristide Ghislain NGOUMA

REMERCIEMENTS

Les familles: BONZA, NGOUMA et MAKITOU très touchées par vos nombreuses marques d'affection lors du rappel à Dieu, le mercredi 22 septembre 2021, à Brazzaville, de leur très regretté frère, mari, oncle, père, grand-père, Boniface MAKITOU NSEMI appelé affectueusement: *«Noko Bony»* et porté en terre, le jeudi 7 octobre 2021 au cimetière privé *«Ma Campagne»* vous remercient très chaleureusement de votre présence et vos contributions diverses (financières, matérielles et spirituelles).

Veuillez trouver ici l'expression de notre reconnaissance et de notre profonde gratitude pour votre soutien multiforme.

Puisse Dieu vous bénir en abondance et que l'âme du défunt repose en paix!

BRIN D'HISTOIRE

Centenaire de la mort de Mgr Prosper Augouard (1921-2021)

La date du 3 octobre est très significative dans l'histoire du Congo. Elle nous rappelle entre autres: la fondation de la ville de Brazzaville (1880) et la mort de Mgr Philippe Prosper Augouard. En cette année, nous commémorons de manière particulière le centenaire de sa mort (1921-2021). En effet Mgr Augouard, d'heureuse mémoire, est mort le 3 octobre 1921 et fut enterré le 5 octobre à Chevilly la Rue (Paris-France) après 40 de vie missionnaire au Congo (1881-1921). Pour l'Eglise du Congo, et tous ces pays qui l'ont connu, c'est un événement lié à notre histoire, l'histoire de notre Eglise locale, car cela fait 100 ans que le bâtisseur de notre Eglise, le missionnaire infatigable, *''l'apôtre du Congo"*, selon l'expression de G.G. Beslier, s'en est allé vers la maison du Père. Il reste un des pères fondateurs, avec Mgr Marie Hippolyte Carrie, de l'Eglise du Congo. La mémoire historique et la reconnaissance envers ce grand personnage nous poussent à célébrer un tel événement de grande envergure pour ne pas le laisser passer inaperçu.

Mgr Philippe Prosper Augouard

Qui était Mgr Augouard?

Philippe Prosper Augouard est né à Poitiers le 16 septembre 1852 (la même année que Pierre Savorgnan de Brazza), des parents purement chrétiens. Son père, François-Cheri Augouard fut menuisier et sa mère, Jeanne-Adèle Barreau était ménagère. Dès son jeune âge, Augouard sent germer en lui la vocation sacerdotale: *«Oh, Que je serai heureux un jour, lorsqu'étant prêtre, je pourrai veiller avec un tendre soin sur le troupeau qui sera confié à ma garde»,* disait-il (1). A l'âge de 14 ans, il fait son entrée au séminaire de Mont-Morillon, en 1872 il commence la philosophie au séminaire de Séez, puis la théologie. En 1874, Augouard fait son entrée dans la congrégation des pères du Saint-Esprit et du Cœur Immaculé de Marie où il commence son noviciat à Notre-Dame de Langonnet. Le 18 décembre 1875, il reçoit le sous diaconat des mains de Mgr Richard, coadjuteur de Paris, puis diacre trois mois après. Le 10 juin 1876, il est ordonné prêtre dans la chapelle de la rue Lhomond, par Mgr Delannoy, évêque de la réunion et le 27 août de la même année il fait sa profession solennelle dans la chapelle du noviciat à Chevilly. Aussitôt après son ordination, il commence son ministère comme préfet des études au Petit séminaire, charge qu'il assume malgré lui, car il voulait aller droit en mission en Afrique. Cette vocation à la vie missionnaire lui est née de sa rencontre avec le père Corner, supérieur de la mission du Zanzibar, lors de son passage au séminaire de Sèez.

En 1890, il est nommé vicaire apostolique de l'Oubangui ou du Haut Congo, après la division du vicariat apostolique du Congo-Français.

Mgr Augouard missionnaire en Afrique

Le père Augouard commence sa vie missionnaire en Afrique en 1877 au Gabon, puis en 1880 il rejoint Mgr Carrie à Landana. C'est d'ici que commence la véritable aventure missionnaire de Prosper Augouard. En effet, après la signature du traité avec le roi teke Makoko Iloo 1er, le 10 septembre 1880 et celle du 3 octobre (date historique de la fondation de Brazzaville) à Mfoa ou Nkouma avec le représentant de Makoko, la rive droite du fleuve Congo tombait sous l'occupation de la France. Comme signe de cette occupation, un drapeau français, tricolore fut planté à Nkouma, à l'actuel endroit où est construit le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. C'est au sergent Malamine Kamara, sénégalais, compagnon fidèle de De Brazza que fut confiée la mission de garder cette possession ou ce territoire conquis. Après cet exploit, Savorgnan de Brazza continua sa marche vers la côte en suivant la piste des caravanes. Il débarque à Landana où il fut accueilli par les missionnaires français de la congrégation des pères du Saint-Esprit. Ce passage et son séjour de quelques jours chez les pères spiritains ouvriront la voie à l'évangélisation du Congo. En effet, Savorgnan de Brazza profita de la bonne hospitalité des pères pour leur faire état de ses exploits dans le Stanley-Pool en arrachant un traité avec le souverain téké, au nom de la France. Il sollicita l'appui des missionnaires en leur demandant d'aller ouvrir une mission pour barrer la voie à Stanley (boula matadi) qui fut bloqué par les rapides du fleuve Congo. C'est ainsi que le père Carrie désigna le jeune Augouard pour une première mission d'exploration, mission qu'il effectua du 5 avril au 3 août 1881, soit au total quatre mois de marche. L'on retient de ce premier voyage, sa célèbre rencontre avec le Sergent Malamine et le choix du site pour sa future mission.

C'est finalement lors de son second voyage (du 31 juillet au 15 février 1884) que le père Augouard commence réellement sa vie mission fondant, par accident sa première mission à Linzolo, le 23 septembre 1883, après le refus des bateké de le voir s'installer sur leur terre. La cause de ce refus fut simple, De Brazza avant de quitter le Stanley Pool avait donné aux tékés cette consigne: de ne pas recevoir tout blanc ne portant pas sur son casque une plume blanche. Voilà la cause principale qui poussa Augouard à s'installer à Linzolo plutôt qu'à Mfoa où il avait même déjà choisi son site pour la mission. Il fallait attendre 1887 pour que la mission de Brazzaville soit fondée, grâce à la collaboration entre Dechavannes et Mgr Carrie.

Les missions fondées par Mgr Augouard

En 40 ans de vie missionnaire, Mgr Augouard eut à fonder plusieurs missions en RDC (la mission de Kwamouth), en Oubangui-Chari (la RCA, Saint Paul de Bangui en 1894, et Sainte Famille de Bessou 1894) et au Congo. Il était à la fois explorateur, bâtisseur et véritable fondateur des missions du Nord Congo, grâce à ses bateaux, seuls moyens de communication, dont: le Diata-diata, le Léon XIII et le Pie X. Ses bateaux lui ont permis de naviguer sur le fleuve Congo et ses affluents, avec pour seul but la fondation des missions. En substance, Mgr Augouard a fondé, sur le sol congolais, un total de six missions: Linzolo en 1883, Sacré-Cœur de Brazzaville en 1887, Liranga en 1889, Lekety en 1897, Sainte Radegonde de Tsambitso, en 1899 (Oyo) et Saint Benoît de Boundji en 1900. En dehors des missions, en suivant la pédagogie missionnaire de cette époque, il ouvra aussi les écoles dans chacune de ses stations, pour former les enfants et la première élite du pays: *«A l'école on ne soigne pas seulement la tête mais aussi le cœur, pour apprendre à aimer son prochain»* (2), aussi ajouta-t-il: *«ma mission est de former des hommes qui soient utiles à la société».*

Conclusion

Mgr Prosper Augouard fut un véritable missionnaire et bâtisseur de notre Eglise locale, avec son maitre Mgr Carrie, d'où la juste appellation de *«l'Apôtre du Congo»* (3). Il passa tout son temps à travailler pour la cause de l'évangile, en amenant au loin la Bonne Nouvelle du Christ et en implantant partout des missions, dans des conditions difficiles. Il brava, pour l'amour du Christ toutes les intempéries sans se soucier de sa vie, car pour lui, la vie d'un missionnaire était une vie de martyre. Son zèle missionnaire, associé au zèle patriotique le poussa aussi à travailler pour les intérêts de sa patrie, en mettant parfois à la disposition des agents de l'administration coloniale, ses bateaux et autres matériels: *«Pour Dieu et pour la France»* (4), tel était son credo. On pourra reprocher à Augouard deux choses, la première son nationalisme qui le rendait parfois semblable aux colons et donc raciste et la seconde le fait de n'avoir pas cultivé les vocations locales et de n'avoir pas ordonné un seul prêtre, contrairement à son supérieur Mgr Carrie qui commença son apostolat en cultivant déjà les vocations locales, ce qui lui fit le bonheur d'ordonner les premiers jeunes sortis de son séminaire.

En dépit de ce qui vient d'être évoqué, commémorons cet anniversaire du centenaire de la mort de Mgr Prosper Augouard en cultivant en l'ardeur, le dynamisme et le courage des premiers missionnaires qui, malgré leurs limites, furent des héros, des véritables *«athlètes de Dieu»*, des champions de l'évangile.

Armand Brice IBOMBO
Historien

Notes

1) J. de Witte, 1924, Un explorateur et un apôtre du Congo-français, Monseigneur Augouard, Paris, Emile Paul et Frères éditeurs, p. 5

2) Armand Brice Ibombo, 2012, L'œuvre missionnaire de Mgr Prosper Augouard au Congo-Brazzaville, Paris, l'Harmattan, p. 119.

3) G.G. Beslier, 1926, l'Apôtre du Congo, Paris.

4) Armand Brice Ibombo, 2020, l'Eglise Catholique au Congo-Brazzaville, des origines à nos jours, Paris, l'Harmattan.

5) J. Ernoult, 1995, Les spiritains au Congo de 1865 à nos jours, Paris, Edition du Saint-Esprit.

XXIXe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

Quel service, je peux rendre?

***Textes**: Is 53, 10-11; Ps 32 (33), 4-5, 18-20.22; Heb 4, 14-16; Mc 10, 35-45*

L'évangile de ce dimanche nous dit quelque chose à propos de l'ambition de Jacques et Jean. Ils visaient à être proches du Maître. Ils se manifestaient comme des hommes aux cœurs ambitieux pour la première place dans un royaume terrestre.

Mais la suite du texte nous dit qu'ils avaient complètement échoué pour comprendre Jésus. Et la chose la plus incroyable n'est pas le fait que cela s'est produit, mais le temps dans lequel il s'est produit. C'est la juxtaposition des précisions les plus définies et les plus détaillées de la mort de Jésus et de cette demande qui est stupéfiante. Cela montre à quel point ils ont compris ce que Jésus leur disait. Les mots étaient impuissants pour les débarrasser de l'idée d'un Messie, d'un pouvoir terrestre et de gloire. Seule la croix pouvait faire ça.

Mais malgré tout ce que nous pouvons dire de Jacques et Jean, leurs cœurs étaient dans le bon endroit. Jacques et Jean n'ont jamais douté de l'ultime triomphe de Jésus. Jésus leur demande : êtes-vous capables de boire la coupe que je dois boire ou être baptisés avec lequel je serai baptisé ? Il utilise deux métaphores juives. C'était la coutume en ces temps-là dans un banquet royal de remettre la coupe à ses invités. Elle était donc devenue quelque chose qui représentait la vie et l'expérience que Dieu avait remise aux hommes. La coupe parle de l'expérience donnée aux hommes par Dieu. En effet, Jésus veut nous demander par là si nous pouvons supporter l'expérience terrible qu'il doit souffrir? Affronter la haine, la douleur et la mort comme lui. Il voulait dire à Jacques et à Jean que sans une croix, il ne peut jamais avoir une couronne. Occuper les places de grandeur dans les royaumes doit passer par la croix. Est-il vrai que plus tard ils avaient fait l'expérience de leur maître, car Jacques a été décapité par Hérode Agripa (Ac 12, 2) et Jean même s'il n'est pas un martyr, il avait beaucoup souffert pour son maître. Ils avaient accepté le défi de leur maître.

Jésus les avaient avertis que leur choix appartenait à Dieu et non à lui. La mission finale du destin était prérogative. Il n'avait jamais usurpé la place de Dieu. Sa propre vie était un acte de soumission à sa volonté et il savait qu'à la fin il serait vainqueur.

La demande de Jacques et Jean avaient suscité un grand ressentissement entre les autres. Pour ceux-ci, les deux avaient essayé de voler des avantages très injustes. Ainsi, la vieille controverse sur qui devrait être le plus grand commençait à surgir de nouveau.

C'était une situation grave qui mettait la fraternité du groupe apostolique en danger. Dans la société des hommes, la norme de la grandeur était le pouvoir. Le test était: combien de personnes font un homme? Combien de personnes peuvent-ils imposer leur volonté? Par contre dans le royaume de Dieu, la norme était ou est celle du service. La grandeur consiste à ne pas réduire d'autres hommes à son service, mais se réduire à leur service. Dans le royaume de Dieu, la question à se poser n'est pas quel service je peux extraire? Mais quel service, je peux rendre?

Notre problème aujourd'hui c'est que les hommes souhaitent faire le moindre effort pour obtenir le plus grand bénéfice; et lorsqu'ils remplissent leurs vies avec ce qu'ils ont pu retirer, alors ils se sentiront heureux et prospères.

Fr. Carlos CORREIA, Sss
(Pointe-Noire)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Brève présentation de la nouvelle quasi-paroisse Notre-Dame du Bon Remède

La quasi-paroisse Notre-Dame du Bon Remède est située au sommet de la montagne de Ngampoko, à quelques encablures du quartier Mayanga, dans l'arrondissement 8 de la ville de Brazzaville. Elle est confiée depuis quelques années, par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, aux soins pastoraux des religieux trinitaires. Jadis appelée *«Communauté paroissiale de Ngampoko»*, aujourd'hui, à partir de cette année 2021-2022, ladite communauté devient une *«quasi-paroisse»* dont la titulature est *«Notre-Dame du Bon Remède»*. Ainsi, il est juste et bon de savoir ce qu'est une quasi-paroisse, et la signification du nom que porte notre fameuse quasi-paroisse.

Père Jospin Bouetoumoussa

Selon le code de droit canonique du rite latin de 1983, en vigueur dans notre Eglise, *« … La quasi-paroisse est équiparée à la paroisse: elle est une communauté de fidèles dans l'Eglise particulière qui est confiée à un prêtre comme à son pasteur propre, mais n'est pas encore érigée en paroisse à cause de circonstances particulières»* (Cf. Can. 516$1). En effet, la quasi-paroisse fonctionne comme une paroisse, sous la direction d'un prêtre comme à son pasteur propre. Ainsi, comme dans la paroisse, au sein de la quasi-paroisse, les enseignements sont dispensés, les sacrements sont célébrés et enregistrés, et la charité est exercée. La différence majeure que l'on peut noter entre la quasi-paroisse et la paroisse se situe au niveau des structures dites matérielles. Dans la paroisse les structures sont stables (Presbytère, église, salles de catéchisme…), par contre, dans la quasi-paroisse elles ne le sont pas encore. Ceci dit, on comprend clairement que, ce statut de quasi-paroisse est comme qui dirait transitoire en vue d'être pleinement paroisse, selon l'évolution de ses structures.

Apres cette brève explication de la quasi-paroisse, venons-en maintenant à sa titulature: *«Notre-Dame du Bon Remède»* Pourquoi cette appellation? D'où vient le titre *«Notre-Dame du Bon Remède»*? Et quelle est sa signification? A l'incipit de notre article, nous disions que la communauté paroissiale avait été confiée aux religieux de l'Ordre de la Très Sainte Trinité et des captifs et, la Vierge Marie est patronne principale de cet Ordre, et elle y est invoquée sous le vocable de *«Notre-Dame du Bon Remède».*

En effet, l'Ordre trinitaire est un ordre clérical de droit pontifical né au XIIe siècle dont le charisme et la mission sont la louange à la Sainte Trinité et la rédemption des captifs. Il fut fondé par Saint Jean de Matha en 1198, avec l'approbation de la Règle de vie par le Pape Innocent III, le 17 décembre de la même année.

Selon la tradition trinitaire, pour réaliser sa mission de rédemption, Saint Jean de Matha manqua un jour de moyens financiers pour aller racheter les chrétiens qui étaient pris en captivité chez les musulmans, et il implora la Vierge Marie de l'aider à trouver des moyens nécessaires pour libérer les captifs chrétiens. Ainsi, dans son sommeil il vit Marie lui donner une bourse dans ses mains. Et au réveil il eut les ressources qu'il lui fallait pour aller exercer sa mission rédemptrice. Depuis ce jour, Saint Jean de Matha appela Marie Mère du Bon Remède, car elle lui avait donné le remède nécessaire pour l'exercice de sa mission; c'est en cela qu'il fit d'elle patronne principale de son Ordre. Les religieux de l'Ordre de la Très Sainte Trinité célèbrent la solennité de Notre-Dame du Bon Remède le 8 octobre.

En plaçant notre quasi-paroisse sous la protection de Notre-Dame du Bon Remède, nous comptons vivre et faire vivre sur ce sommet montagneux de Ngampoko une dévotion mariale à haute facture, et nous faisons de Marie, Notre-Dame du Bon Remède, la patronne principale de ce lieu saint. La fête patronale de la quasi-paroisse Notre-Dame du Bon Remède sera célébrée le 8 octobre de chaque année. A Ngampoko nous visons la réussite, comme le proclame notre devise: *«Ku Ngampoko bà bu bà (A Ngampoko, ça marchera)»*. Notre quasi-paroisse reste ouverte et accueillante à tout venant. Que le Christ, par l'intercession de Notre-Dame du Bon Remède, bénisse notre quasi-paroisse, ainsi que tout le quartier de Ngampoko.

Père Jospin BOUETOUMOUSSA, O.ss.t
Administrateur de la quasi-paroisse

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

JUNP CONGO

Société à Responsabilité Limitée / Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social: Yard ILOGS, B.P: 1400 / Pointe-Noire, République du Congo
RCCM n° CG-PNR-01-2015-B13-00189

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société JUNP CONGO, du 17 Juin 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 27 Septembre 2021, enregistré aux domaines et timbres en date du 22 Septembre 2021, sous le folio 177/33 N°7036, il a été décidé du non renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes, deux des conditions prévues par l'article 376 de l'Acte Uniforme sur le droit des Sociétés Commerciales et du GIE, n'étant plus réunies.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-M-01408 du 24 Septembre 2021.
Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2015-B13-00189.

Fait à Pointe-Noire, le 06 Octobre 2021.

Pour insertion.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

IN MEMORIAM

Il y a cinq ans que notre père et époux, Emmanuel BOLEMAS de Jésus est passé de ce monde au Père, possesseur du Ciel et de la Terre.
Ta mort et ton absence présente ont fait vaciller notre famille en éprouvant l'angoisse, l'amertume, la tristesse, la détresse, la solitude, le silence et une douleur qui n'en finit pas.
La profondeur de la méditation, de l'adoration et de la louange, remèdes à chercher du sens à la vie, amoindrir nos blessures, à retrouver le réconfort, la guérison, la restauration et à renouveler dans la vertu de l'espérance.
Puisse le Père Tout-Puissant récompenser tes justes mérites pour le salut de ton âme, la joie de le voir face-à-face et de participer activement dans son Royaume pour être comblé de sa gloire pour l'éternité.
Nous prions tous ceux et ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour ta mémoire.
Les messes d'actions de grâce seront dites à la cathédrale Sacré-Cœur et à la Basilique Sainte-Anne, à 6h.

ETUDE de Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA
Notaire à Pointe-Noire
Bd du Général Charles de Gaulle, 1er étage de l'immeuble sis derrière le Garage, avant la pharmacie LAJAG, Centre-ville; B.P.: 4322; Tél.: 06 838 02 72/05 361 57 08, République du Congo

INSERTION LEGALE

«PEPI INTEGRITY & MAINTENANCE»
En sigle «P.I.M.» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Cinq Millions (5 000 000)
Siège social: Avenue Simon KIMBANGOU, Centre-ville, Vers le Rond-Point Kassaï
RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00422
Pointe-Noire - République du Congo

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 24 août 2021, enregistré à Pointe-Noire, le 30 août 2021, sous folio 150/7, n°6533, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Protection Cathodique;
- Inspection;
- Travaux d'Electricité & Instrumentation;
- Maintenance;
- Plan et Dessin industriel.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «PEPI INTEGRITY & MAINTENANCE», en sigle «P.I.M.» SARL;

SIEGE SOCIAL: Avenue Simon KIMBANGOU, Centre-ville, vers le Rond-point Kassaï;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur Alexandre Wilfrid TCHISSAMBO est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00422;

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 septembre 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-01320.

Fait à Pointe-Noire, le 04 Octobre 2021.

Pour avis,

Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA,

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE
N°09/2021/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIK/ BCHPF-PN,CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et réquérants suivants:

N° d'ordre	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	Arr,/DPT	REQUERANTS
1	29581 DU 19/02/2021	Plle(s) 04	Bloc 62	Section BN	Superficie 356,00 m²	NGOYO	Arr,6	KEBINASSIALA MOUSSOUELI Emma Sylvie
2	29623 DU 18/03/2021	Plle(s) 4 et 6 ex 3 et 5	Bloc 80 ex 33	Section NI EX NI1	Superficie 1000,00 m²	TCHIAMBA-NZASSI	Tchiamba	LOSSELE Selene Franchesca Candice Ann-L
3	28587 DU 26/07/2019	Plle(s) 02	Bloc 245	Section BN	Superficie 500,00 m²	NGOYO (Famille tchitouta)	Arr,6	BAYIDIKILA Aimée Christiane
4	29734 DU 28/06/2021	Plle(s) 01, 03 quinté	Bloc 07 bis	Section G	Superficie 290,00 m²	CENTRE VILLE	Arr,01	Madame GUIMBI née ISSANGA Sylvie Clotilde
5	20791 DU 03/12/2011	Plle(s) 10	Bloc 206 bis	Section BN	Superficie 400,00 m²	NGOYO	Arr,3	ILILOU DIANGA Sylvanie chimelle
6	29589 DU 25/02/2021	Plle(s) 10 bis	Bloc 93	Section BT	Superficie 250,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr, 01	ZEMBO MBOUNGOU Monique Aristide
7	28444 DU 08/05/2021	Plle (s) 253, 254, 250 qter	Bloc /	Section H	Superficie 516,25 m²	E.P.LUMUMBA	Arr, 01	LOEMBA LECIKA Marie Ange
8	29491 DU 10/12/2020	Plles(s) 16	Bloc 12	Section BN	Superficie 500,00,00m²	MAYINGA	Arr, 06	MBANZOULOU Helene
9	29725 DU 22/06/2021	Plles(s) 04	Bloc 69	Section BL	Superficie 200,00 m²	COTE MATEVE ngoyo	Arr,6	DIMONEKENE Marie
10	29255 DU 21/08/2020	Plle(s) domaine	Bloc /	Section /	Superficie 5000,00 m²	Village Ntoumbi	Loango	NGOMA Frédéric
11	29645 DU 12/04/2021	Plle(s) 12	Bloc 12	Section BN	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr, 06	KIFOULA Patrick Fortune
12	29119 DU 10/07/2020	Plle(s) 01	Bloc 51	Section G	Superficie 410,20 m²	MPITA	Arr, 01	SATALAIS Mbonmbi, Doriant, Mboussi Youkhen, Mpika, Kidie, Nerre
13	29536 DU 13/01/2021	Plle(s) 917 quinté	Bloc 194	Section M	Superficie 308,14 m²	LA BASE	Arr, 01	NGANDZIEN Emile
14	29578 DU 18/02/2021	plle(s) 08	Bloc 92	Section BN	Superficie 400,00 m²	Tchimbambouka	Arr, 0 6	MALORI André
15	29593 DU 02/03/2021	Plle(s) 03 et 05	Bloc 165	Section BN	Superficie 1000,00 m²	NGOYO	Arr,06	NDIENGUELE Martial Christian
16	29678 DU 21/05/2021	Plle(s) 03	Bloc 232 bis	Section BL	Superficie 4000,00 m²	COTE MATEVE	Arr, 06	BASSEKA DEBAT Aymar-Lézin
17	29620 DU 17/03/2021	Plle(s) 755	Bloc /	Section M	Superficie 939,40 m²	TCHIMBAMBA	Arr, 01	EPONGHA MOBANGO Prince Cherel
18	29720 DU 21/06/2021	plle(s) 15	Bloc 126	Section BT	Superficie 400,00 m²	TCHIMBAMBA (aéroport)	Arr 01	MOUNOUANDA Buvian Franck Martinez
19	29681 DU 25/05/2021	Plle(s) 10	Bloc 197	Section BL	Superficie 499,01 m²	NGOYO (Famille mbelo)	Arr, 06	BALOU Joseph
20	29761 DU 19/07/2021	Plle(s) 994	Bloc /	Section M	Superficie 500,00 m²	AEROPORT	Arr, 1	BOUMBA Monique josephine
21	28671 DU 04/09/2019	Plle(s) 05 bis	Bloc 16 bis	Section BN	Superficie 243,61 m²	Mayinga(famille chissetchi)	Arr,6	MALOUONA BOUDZOUMOU Dany Armel
22	29425 DU 06/11/2020	Plle(s) 14	Bloc 120 qter	Section BY 1er T	Superficie 200,00 m²	COTE MATEVE	Arr, 06	MICKAMONA MILANDOU Octave Juste
23	28750 DU 09/10/2019	Plle(s) Domaine	Bloc /	Section BY 5è T	Superficie 8000,00 m²	COTE MATEVE	Arr, 6	TOTAL E&P CONGO
24	29109 DU 06/07/2020	Plle(s) 30 bis	Bloc 46	Section AN	Superficie 221,49 m²	NKOUIKOU	Arr,4	BOKOKO ALOMEA Lessage
25	24079 DU 01/09/2014	Plle(s) 04	Bloc 10	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr, 6	Mme SENDE née BABELA BATALENO Reine Victoire Estelle
26	26707 DU 24/01/2017	Plle(s) 01	Bloc 85	Section BS	Superficie 380,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr, 1	KOLOLO DIA NKOUKA Modeste Lucien
27	27412 DU 27/10/2017	Plle(s) 03 et 05	Bloc 03 bis	Section BM	Superficie 750,40 m²	NGOYO	Arr, 6	KAZY-MENGA Cristelle
28	27411 DU 27/10/2017	Plle(s) 04 et 06	Bloc 03 bis	Section BM	Superficie 749,85 m²	NGOYO	Arr, 6	KAZY-MENGA Christ Ayrton
29	29435 DU 10/11/2020	Plle(s) 11	Bloc 89	Section BN	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr, 6	DIENGUET MANIMA Emy Cyprie
30	27447 DU 30/11/2017	plle(s) 01 et 02	Bloc 91	Section BL	Superficie 1000,00 m²	NGOYO	Arr, 6	MAVOUNGOU Ilitch Fortuné

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 04 octobre 2021
Le chef de bureau, **OKEMBA Yvon Faustin Magloire**

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Brazzaville a abrité la commission régionale d'experts

Sous l'égide du Pr. Jacques Etamé, son président, la Commission régionale des experts (CRE) de la direction régionale de l'AUF Afrique centrale et Grands Lacs, s'est réunie du 5 au 7 octobre 2021, dans la salle des actes de la présidence de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville. Entre autres points de la rencontre, l'examen des projets soumis aux appels à candidature AUF en lien avec la COVID-19; le lancement du collège doctoral régional humanités et sociétés, la mise en œuvre des projets, la transition numérique et l'accompagnement de la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) au Cameroun, etc.

Après l'ouverture des travaux

Les assises se sont déroulées en présentiel et par visioconférence. Y ont pris part: Aïssatou Sy Wonyu, directrice régionale de l'AUF Afrique centrale et Grands Lacs, les Professeurs Atibayeba, vice-président de l'UMNG, en charge de la recherche et de la coopération, Yolande Berton Ofouemé, vice-présidente de l'UMNG chargée des affaires académiques, et des experts venus des pays membres de l'AUF région Afrique centrale et Grands Lacs.

Représentant le président de l'Université Marien Ngouabi, le Pr Atibayeba a souligné qu'en participant a cette activité, son établissement a la chance de bénéficier de l'appui d'un grand réseau qu'est l'AUF.

La directrice régionale de l'AUF Afrique centrale et Grands Lacs, soulignant l'importance du conclave de la Commission régionale des experts de Brazzaville, a dit qu'elle se justifie dans la mesure où il était *«composé d'universitaires et chercheurs de haute facture, dont le rôle est de soutenir et d'accompagner l'AUF dans la sélection des projets qui lui sont parvenus de la base, de ses établissements membres»*. La démarche se veut démocratique et transparente. D'où la participation d'observateurs de l'Université Marien Ngouabi à cette activité, selon Aïssatou Sy Wonyu, pour leur permettre de mieux comprendre ce que sont les besoins et les attentes de l'AUF. Quels sont ces critères? Pourquoi l'AUF les utilise? Et comment améliorer les dossiers pour mieux les présenter?

Il s'est agi en clair de s'appuyer sur les critères objectifs qui, à la longue, permettront à l'AUF de prendre les décisions les plus équitables possibles. Entre autres critères: la régularité de l'établissement au regard de ses cotisations vis-à-vis de l'AUF; l'impact du projet sur l'environnement, l'économie, etc., car les établissements membres de l'AUF doivent jouer un rôle de premier plan dans le développement de leurs pays; l'encrage local du projet dans la société qui l'entoure, sous forme de partenariat de cofinancement même modeste à l'endroit du porteur du projet.

A rappeler que c'est la deuxième fois que l'Université Marien Ngouabi abrite la réunion de la Commission régionale des experts. La première fois c'était du 3 au 4 avril 2014.

Marcellin MOUZITA

ENSEIGNEMENT

Améliorer l'environnement scolaire pour une formation de qualité

Les élèves ont renoué avec le chemin de l'école depuis le 4 octobre dernier. Jean-Luc Mouthou ministre de l'Enseignement préscolaire… avait fait le tour de quelques établissements scolaires de la capitale pour s'assurer de l'effectivité de la reprise. Dans certains d'entre eux de nouveaux bâtiments sont en construction couplés à l'ouverture de postes de police, question de garantir la sécurité.

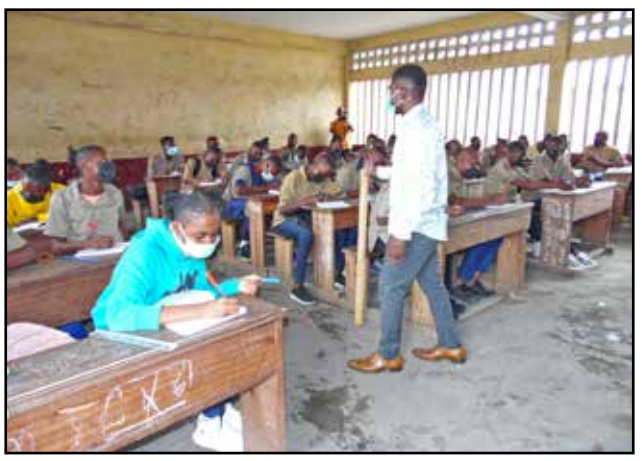

Les élèves de 3e du CEG 8 Février, le premier jour des cours

Pour le ministre Mouthou, ces réalisations ne sont autres que la vision déclinée du Président de la République qui aspire à la modernisation du système éducatif congolais. *«Une vision qui voudrait autant rapprocher les infrastructures des apprenants. Par exemple l'ouverture du lycée de Ngamakosso à Talangaï (6e arrondissement) cette année. Ce lycée va permettre aux jeunes de ce quartier de pouvoir bénéficier d'un cadre d'apprentissage à côté de leurs maisons et faire en sorte que nous puissions aérer autant que faire se peut le lycée Antonio Agostinho Néto qui croulait sous le poids d'une démographie scolaire trop importante. Ce cloisonnement que nous avons opérer dans ce lycée devra assurer les conditions de sécurité pour le bon fonctionnement des différents établissements scolaires.»* Il a exhorté les bénéficiaires à faire bon usage des infrastructures mises à leur portée.

Un habitant de Talangaï, appréciant la décision du Gouvernement pour avoir placé un poste de police au lycée A. Néto, a déploré le fait que cette mesure ait été prise un peu tardivement, après que l'établissement eût enregistré plus d'un décès.

Dans sa politique de rapprocher l'apprenant de l'école, le Gouvernement a aussi doté la ville de Dolisie (Niari) d'un troisième lycée. Okoyo (Cuvette-Ouest), Gamboma, (Plateaux), Kouilou… sont en train d'être équipés en infrastructures supplémentaires. *«Sur l'ensemble du territoire national, nous travaillons à la modernisation de notre système éducatif et à sa résilience»*, a précisé le chef du département de l'Enseignement général.

Le ministre de l'Enseignement général a insisté sur la vaccination, seul moyen sûr pour évincer la COVID-19 de l'école qui est un milieu de forte concentration. Il a remercié les cadres et agents de son secteur pour leur adhésion. *«Nous sommes en train de nous assurer non pas seulement à Brazzaville, mais partout ailleurs à l'intérieur des départements que "les samedis de la vaccination" sont encore d'actualité. Le constat révèle une forte mobilisation auprès du personnel enseignant, de l'administration, auprès de tous ceux qui participent à la vie de notre système éducatif. Il n'y a pas de doute que la COVOD-19 ne trouvera pas son passage en milieu éducatif»*, a-t-il dit, confiant.

Le 5 octobre, Journée internationale des enseignants

Au Congo, l'évènement sera célébré en différé. Le rôle des enseignants n'étant plus à démontrer, le ministre de l'Enseignement préscolaire leur a rendu le 4 octobre dernier un hommage pour le travail d'éducation accompli au quotidien en faveur des jeunes. *«C'est l'occasion de saluer leur engagement et le travail qu'ils vont encore faire cette année. Nous allons ensemble conjuguer les efforts pour améliorer les conditions de travail des uns et des autres et donner un vrai statut à ce personnel. Nous avons des bénévoles, des prestataires, des volontaires, à qui il faut un vrai statut social au travers d'un quota de recrutement qui soit digne cette année.»*

E.M-O

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Les jeunes de l'AFRIYAN mobilisés pour lutter contre le phénomène

Le salon VIP du stade Alphonse Massamba Débat a abrité mercredi 29 septembre 2021 la cérémonie de lancement de la deuxième phase de la campagne de sensibilisation *"Lutte contre les violences basées sur le genre en milieu jeune"*. Initiée par le réseau des jeunes AFRIYAN, cette campagne se fait pendant deux semaines sur tout le périmètre urbain de Brazzaville.

Le lancement s'est fait en présence de M. Achille Lanzi, chargé des programmes de jeunesse au FNUAP et de M. Jean-Claude Mouvioyi, conseiller à la jeunesse et à l'éducation au ministère de la Jeunesse.

«A l'échelle mondiale, on estime qu'une femme sur trois est victime de violences physiques ou sexuelles au cours de son existence. Les situations de conflits, de catastrophes naturelles ou de pandémie à COVID-19 augmentent le risque de violences basées sur le genre, c'est-à-dire tout type d'acte préjudiciable perpétré contre une personne ou un groupe de personnes en raison de leur sexe ou de leur genre. Du fait des rapports de pouvoir, les femmes et les jeunes filles en sont le plus souvent des victimes», a indiqué Achille Lanzi. Sur 5 millions d'habitants de la population congolaise, a-t-il poursuivi, 46% de projection des jeunes et adolescents ont été réalisées en 2021. C'est ce qui a poussé l'AFRIYAN à s'engager dans la campagne de lutte contre les violences basées sur le genre dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Ouesso. Il invite, pour ce faire, la jeune fille victime à appeler au numéro vert 14-14 initié par le Gouvernement.

«A travers cette campagne de sensibilisation, il s'agira d'atteindre l'effectif de 5.000 jeunes, en procédant à la formation de 60 leaders, soit 20 à Brazzaville, 20 à Pointe-Noire et 20 à Ouesso. Outre la campagne médiatique, AFRIYAN sera présent dans les réseaux sociaux à 70%, tels Facebook, réseau virtuel,: les associations, mutuelles, réseaux réels, en vue d'atteindre le plus grand nombre de la population. Les violences basées sur le genre ne sont pas l'apanage des jeunes et adolescents, mais aussi des enfants. Donc, il va falloir en parler en famille», a expliqué Achille Lanzi.

Pour sa part, Jean-Claude Mouvioyi a fait remarquer que la jeunesse est confrontée à beaucoup de défis qu'ils faillent relever. Les violences perpétrées par l'homme sur la jeune fille doivent être éradiquées.

AFRIYAN, pour mener à bien cette campagne de sensibilisation, a bénéficié de l'appui financier du FNUAP et de l'appui technique du ministère de la Jeunesse.

Pascal BIOZI KIMINOU

URBANISATION

Les vendeurs du marché Soukissa seront bientôt soulagés

Construit par la société ERICO dans le cadre du projet d'urbanisation des quartiers précaires (DurQuap), initié par le Gouvernement congolais sur financement de la Banque mondiale, le marché domanial moderne de Sukissa a une capacité d'accueil de 720 tables. Mais, il n'est toujours pas occupé par les vendeurs qui continuent d'écouler leurs produits dans un marché provisoire construit pour les besoins des travaux.

Une vue du marché Sukissa rénové

En attendant, ces vendeurs exercent leur activité dans des conditions difficiles, surtout en ce temps des pluies qui commence. Devant cette triste réalité, les inquiétudes sont nombreuses et le souhait pour ces hommes et femmes qui, hier, vendaient dans ce marché est d'être réinstallés le plus vite dans leur marché rénové. *«Notre souhait est qu'on nous réinstalle dans le marché, car nous sommes exposés aux intempéries naturelles»*, a dit un des vendeurs qui a requis l'anonymat. *«Nous souffrons tandis que les travaux du marché ont déjà pris fin. Cela fait déjà un an que nous vendons dans des conditions précaires»*, a déploré Blanche Mouila Mabiala, vendeuse des produits divers.

C'est donc un cri de cœur que lancent les vendeuses et vendeurs du marché Sukissa qui n'en peuvent plus d'exercer leur activité dans des conditions on ne peut plus inexplicables puisque leur marché est totalement achevé.

Saisi de la situation, la coordination du projet DurQuap s'est activée pour résoudre ce problème. Le marché a été remis définitivement à la mairie de Brazzaville qui en est la véritable propriétaire et gestionnaire, le 8 octobre dernier, au cours d'une cérémonie officielle qui a réuni les responsables du projet, la société ERICO et les autorités de la mairie, tout comme les membres du comité de marché.

A en croire Dan Horphet Ibiassi, le communicant du projet DurQuap, tout concours pour le bien des populations bénéficiaires du marché construit. *«Le souci est que les populations réintègrent le marché au plutôt»*.

Joseph Ngata, ingénieur à ERICO, justifiant le retard dans la remise de l'ouvrage, a dit: *«le projet avait accordé une charge supplémentaire à la société, c'est ce qui a retardé la réception du marché»*.

Les vendeuses et vendeurs sont toutefois impatients de regagner leur marché. Reste aux autorités de la mairie de Ouenzé de faire montre de diligence, avant que des pluies diluviennes ne viennent contrarier les vendeurs. *«Le marché est achevé et définitivement remis à qui de droit, je ne sais pas ce qu'ils attendent pour nous réinstaller dans le marché»*, fulmine Natacha Sita, vendeuse de produits congelés.

La remise du marché à la mairie laisse présager une nouvelle ère pour les vendeurs qui, sous peu, pourront vaquer à leurs occupations dans des conditions idoines.

Barlain Djolvan ATIMAKOA *(Stagiaire)*

EDUCATION

Joseph Maleke invite les parents d'élèves à se faire vacciner

Le complexe scolaire Joseph Maleke se compte parmi les premiers établissements d'enseignement privé à Pointe-Noire. Son promoteur du même nom, Joseph Maleke, que nous avons rencontré, invite les parents d'élèves à se faire vacciner contre la pandémie de la COVID-19.

Monsieur le promoteur, comment avez-vous préparé la rentrée scolaire de l'année 2021-2022?

**Chez nous, la rentrée pédagogique, au titre de l'année 2021-2022, a eu lieu le lundi 27 septembre dernier. Ce, conformément aux instructions du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'alphabétisation. Les 28 et 29 septembre 2021, nous avons organisé un séminaire de renforcement des capacités à l'intention des enseignants. Question de ne plus tomber dans les erreurs qu'on a constatées l'an dernier. Après ce bain pédagogique, nous avons procédé à l'opération de salubrité de notre espace scolaire. Le 2 octobre, nous avons remis le matériel didactique aux enseignants pour le 4 octobre.

Le secteur public est différent du privé. Chez nous, après les vacances, on attend que les élèves s'annoncent. Certains ont déjà fait leurs réinscriptions et d'autres se sont inscrits. Au jour où vous m'interviewez, nous n'avons pas encore atteint l'effectif de l'an dernier. Mais comme le Congolais attend le premier jour de la rentrée, nous osons croire que le 4 octobre, nous allons faire le plein.

Quelle lecture faites-vous de vos examens d'Etat?

**Au niveau du Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE), nous avons présenté 34 candidats et 32 ont été déclarés admis. Au Brevet d'études de premier cycle (BEPC), sur 14 candidats présentés, il y a eu 10 admis. Nous sommes satisfaits de ces résultats.

Et comment vous entendez travailler cette année pour atteindre 100/100 à tous les niveaux ?

**Le 100/100 n'est pas impossible, il suffit de mettre cette fois-ci du sérieux dans le recrutement. Tenez! Certains élèves qui viennent d'ailleurs avec des pièces justificatives que nous recevons en fin de cycle présentent des lacunes tout le long de l'année. Par contre, nos propres élèves que nous avons encadrés depuis le débutant jusqu'au CM2, ou de la sixième en 3è réussissent facilement aux examens. Pour éviter de recruter les rebus de la rue, cette année, nous allons organiser un test pour le recrutement au CM2 ou en 3è, pour que notre pourcentage d'admission soit meilleur.

Joseph Maleke

Que dites-vous aux parents d'élèves pour terminer?

**J'invite les parents d'élèves à se faire vacciner contre le COVID-19. Au complexe Joseph Maleke, tous les enseignants ont été vaccinés. Nous remercions les parents d'élèves qui nous sont restés fidèles. Que ceux qui hésitent encore viennent à notre complexe scolaire. Ils ne seront pas déçus en fin d'année.

Equateur Denis NGUIMBI

Office Notarial Maître Raymond ASSAH
Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée du site de l'ancienne Ecole Africaine de Développement (E.A.D.), boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15; e-mail: étudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

LA SOCIETE «TAMAN INDUSTRIES LIMITED»
S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital social de Francs C.F.A: CENT MILLIONS (100.000.000)
Siège social: Village de Koungou, District de Loango, B.P.: 2482, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M. Pointe-Noire: CG/PNR-10-B-1603 du 06/ 07/2021
(Ancien RCCM: CG-PNR-01-2004-B 12-00256 du 29 103 1 2004).

Suivant acte dressé par Maître Raymond ASSAB, Notaire, titulaire d'un office, en date à Pointe-Noire du douze novembre deux mil quinze, il a été reçu, après constitution préalable en 2004, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, les statuts modifiés et refondus de la société dénommée «TAMAN INDUSTRIES LIMITED» S.A.R.L, société à Responsabilité Limitée, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf années dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le vingt-six novembre deux mil quinze, sous le numéro 8887, Folio 206/81 et ayant pour principal objet social, en République du Congo, dans les Etats-Parties du Traité de l'O.H.A.D.A. et à l'étranger:

- L'exploration forestière, la transformation du bois: le sciage, le rabotage;
- L'industrie, l'agriculture, activités de soutien à l'agriculture;
- L'import-export: les Activités d'intermédiaires du commerce de gros;
-La Construction: la Construction de bâtiments complets;
- Le Commerce, achat, vente et distribution de toutes marchandises, de tous produits, le commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabacs manufacturés;
- La représentation de sociétés étrangères ayant un objet similaire: les Activités de soutien aux entreprises.

Immatriculée actuellement au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 06 juillet 2021, sous le numéro CG/PNR-10-B 1603, cette société a pour gérant associé, Monsieur KONG ING TEE, demeurant quartier Brasco, route de Socoprise, Boîte postale: 2482, à Pointe-Noire, République du Congo.

Majeur, de nationalité malaisienne, né le vingt-sept août mil neuf cent cinquante-sept, à Sarawak, en Malaisie.

Titulaire d'un passeport délivré en Malaisie, le 03 août 2016, sous le numéro K 38375993.

Pour avis.

FIFA DEVELOPMENT ZURICH LTD BRAZZAVILLE

ANNONCE LEGALE
'' FIFA DEVELOPMENT ZURICH LTD BZV''
FEDERATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL
En sigle FIFA.
Siège social: Zurich, Suisse.
Siège du Bureau de représentation en République du Congo :
Moungali, enceinte FECOFOOT, Brazzaville.
RCCM: CG-BZV-01-CG/BZV-01-2021-B21-00005.

AVIS D'OUVERTURE D'UN BUREAU DE REPRESENTATION

Aux termes d'un procès-verbal des membres du conseil d'administration de FIFA DEVELOPMENT ZURICH, du 13 mars 2020, enregistré au bureau des domaines et du timbre de Dolisie, le 02 octobre 202O, sous Folio 193/1, numéro 283, il a été décidé l'ouverture d'un bureau de représentation de la FEDERATION INTERNAL DE FOOTBALL en sigle FIFA DEVELOPMENT ZURICH LTD BZV en République du Congo.

A cet effet, Madame LUTONADIO NSUNGANI Aurélie, de nationalité suisse et Monsieur SUPPIGER Christopher de même nationalité, ont été nommés représentants de FIFA DEVELOPMENT ZURICH LTD BZV, en République du Congo.

La FIFA DEVELOPMENT ZURICH LTD BZV, a, entre autres, pour objet la promotion du football au moyen de programme de développement.

Durée: Quatre-vingt- dix- neuf (99) ans.

Le bureau de représentation de FIFA DEVELOPMENT ZURICH LTD BZV a, par conséquent, été immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 mai 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B21-00005.

Pour avis.

LIQUIDATION DE LA SABI SARL

Ex-siège du Conseil Départemental du Niari, centre-ville, Dolisie, République du Congo PUBLICATION DU JUGEMENT DE NOMINATION DES LIQUIDATEURS DE LA SOCIETE AFRICAINE DE BOULANGERIE SABI SARL (Article 266 du droit des Sociétés Commerciales et Groupement d'intérêts Economiques).

Il est porté à la connaissance du public que la société ci-dessous désignée est mise en liquidation suivant jugement commercial rendu en date du 16 septembre 2021 par le Tribunal de Commerce de Dolisie, rôle commercial n°09, répertoire n°007 du 16 septembre 2021. Cette décision qui met fin aux pouvoirs de l' Administrateur Gérant, Monsieur Georges Franck GALL, à l'exception du commissaire aux comptes, a désigné Maître Rigobert N'DALOU, Huissier de Justice, titulaire de l'étude sise ex-siège du Conseil Départemental du Niari, centre-ville, Dolisie, et Monsieur ETAMANTSIRIGUI Beltrand Lévite, Substitut de Procureur près le Tribunal de Grande Instance de Dolisie, liquidateurs conférés des pouvoirs les plus étendus, faisant respectivement élections de domiciles en son étude sise à l'adresse sus indiquée et au Palais de Justice sis à la Place de la République.

DENOMINATION SOCIALE: Société Africaine de Boulangerie, dite SABI;

FORME: Société à Responsabilité Limitée «Société en liquidation»;

CAPITAL SOCIAL: Vingt millions (20.000.000) F. CFA ;

SIEGE SOCIAL: avenue de l'Indépendance, en face de la recette municipale, Dolisie, République du Congo, boîte postale: 98;

NUMERO DU RCCM: CG/DOL 04-B-2004;

CAUSE DE LA LIQUIDATION: Difficultés financières;

JURIDICTION COMPETENTE: «TRIBUNAL DE COMMERCE DE DOLISIE»;

Le siège de la liquidation est fixé à l'étude de Maître Rigobert N'DALOU sise ex-siège du Conseil Départemental du Niari, derrière le siège de la Cour d'Appel, centre-ville, Dolisie.

C'est à cette adresse que les correspondances devront être envoyées et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation est effectué au RCCM DOLISIE sous le n° RCCM CG/DOL/15-B-148.

Cette décision de dissolution anticipée et de liquidation en date du 29 septembre 2021 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM» (Arr. 202 «alinéa 1» S.C.G.I.E, Société Commerciale et Groupement d'Intérêt Economique'').

Maître Rigobert N'DALOU
ETAMANTSIRIGUI Beltrand Lévite

CINEMA

«Ndzobi» de Mike Yombi en avant-première à Brazzaville

L'acteur, réalisateur et producteur congolais Mike Yombi vient d'enrichir sa filmographie d'une nouvelle oeuvre: «Ndzobi». Sa projection en avant-première a eu lieu samedi 9 octobre dernier, au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. La cérémonie était placée sous le patronage de Mme Belinda Ayessa, directrice du mémorial.

Mike Yombi, Arsène Auguste Elingabatonna (le manager) et Belinda Ayessa

Cinquième film dans lequel Mike Yombi a fait montre de son ingéniosité, «Ndzobi» a été tourné à Makoua (département de la Cuvette) et à Kellé (Cuvette-Ouest), en plusieurs langues: makoua, mbéti, lari, mboko, ngaré, et lingala.

D'une durée de 120 minutes, ce long métrage raconte l'histoire du jeune Akouango (Mike Yombi), qui intègre une secte dans son village Akoua (Makoua), après le sacrifice d'un coq. Malheureusement, il brise l'interdit de sortir avec sa cousine, Ikobo, à qui il avait promis le mariage. Celle-ci est chassée du village par le père du garçon, comme l'exige la tradition.

Akouango prend alors la résolution de quitter son village pour un autre, Kellé. Là-bas, il finit par succomber aux charmes de la fille du chef de village, Wale-Okassi. Il demande sa main, mais étant un étranger, on lui pose comme condition d'intégrer la secte nzobi. Ce qui requiert qu'on ait les mains propres. Or, sans le savoir, le sacrifice du coq avait occasionné la mort par noyade d'un jeune garçon.

Quelques jours après le rite d'initiation, Akouango trouve la mort, comme bien avant lui, Ikobo.

Pour Belinda Ayessa, «Ndzobi» est un chef-d'œuvre. Son auteur mérite des encouragements et un coup de pouce. *«Je n'ai pas hésité un seul instant, lorsque ces jeunes se sont rapprochés de moi, à donner mon quitus pour pouvoir les accompagner, les soutenir…Pour que l'aventure ne s'arrête pas, Mike a besoin de soutien, pas seulement de la directrice du Mémorial Savorgnan de Brazza, qui vient de vous montrer la voie, mais chacun, dans son petit espace, avec ses moyens, aussi modestes soient-ils, peut accompagner Mike. Accompagnons Mike, et toute son équipe»,* a-t-elle dit.

Photo de famille des participants au film autour de Belinda Ayessa et Sébastien Kamba

Pionnier du cinéma congolais, Sébastien Kamba a également félicité l'auteur de ''Ndzobi''. *«Il vient de faire un travail digne de ce nom. Je l'ai toujours dit, notre cinéma est en train d'aller de l'avant, grâce à cette jeunesse. Cette jeunesse qui a pris l'engagement de se jeter à l'eau, cette jeunesse qui tient à faire le cinéma. Rien que pour ça, moi, en tant que premier cinéaste congolais, c'est un grand honneur, c'est une grande joie, parce que la relève du cinéma congolais est en train de se faire lentement, mais sûrement»,* a-t-il affirmé.

Les spectateurs ont eu également la primeur de découvrir la bande-annonce de «Mbadaga, le guerrier congolais», le prochain film de Mike Yombi. Le cinéaste a annoncé la projection prochaine du film à Makoua. Ce, après sa participation à la 27è édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) qui se tiendra du 16 au 23 octobre.

Véran Carrhol YANGA

LITTERATURE

Nzenze Kinouani Kazis s'exprime dans «J'ai vécu à Bacongo»

Féru de l'écriture et de la musique, Nzenze Kinouani Kazis a présenté et dédicacé son nouvel ouvrage titré «J'ai vécu à Bacongo» le 6 octobre 2021, à l'occasion des Rencontres littéraires organisées par l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville. L'œuvre fut publiée en 2018 aux éditions LMI, à Pointe-Noire.

«J'ai vécu à Bacongo», ce sont 255 pages scindées en 44 chapitres. Le nouveau-né de Nzenze Kinouani Kazis, ancien sociétaire de l'orchestre congolais ''Les Cheveux crépus'' expose les faits vécus par l'auteur. L'histoire contée se déroule dans la municipalité de Bacongo d'antan, précisément au quartier ''Dahomey'' où sont localisés la paroisse Notre- Dame du Rosaire, le marché Tâ Ngoma (le premier marché de Bacongo, à entendre l'auteur), la Corniche et la Case de Gaulle.

L'histoire part des années 1950 à l'indépendance en 1960. L'auteur fait une peinture sociologique de la vie courante de ce quartier notamment en culture, avec un accent sur la sapologie; en politique et en sport.

L'auteur encense les personnages et des célébrités qui ont marqué l'histoire de Bacongo comme Nkouka Célestin, alias Celio, artiste-musicien de renom du mythique groupe ''Tout puissant (TP) Ok JAZZ'' et des Bantous de la capitale dont le charme et l'élégance suscitaient l'admiration.

Malonga Mâ Mpakassa, grand commerçant de viande de brousse; Mâ Louise Madombi, couturière attitrée de la Première dame du Congo, sous la présidence de l'abbé Fulbert Youlou et des épouses de chefs d'Etat du Mali et du Tchad de l'époque. Nzenze Kinouani rappelle les origines du nom ''Bacongo '' et parle des raisons de la débaptisation du quartier au nom de ''Dahomey ''

Les premiers habitants de cette partie de Brazzaville étaient d'origine téké et se sont disséminés à travers la ville. On retrouve certains d'entre eux actuellement à Ouenzé, dans le 5e arrondissement de Brazzaville. Bacongo était donc une plaque tournante de l'activité économique, a dit l'auteur.

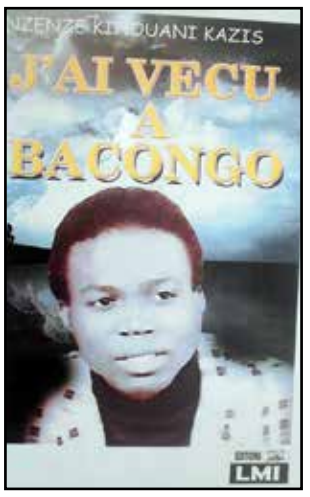

La couverture du livre

L'auteur dénonce une forme de discrimination chez les chrétiens les jours des cultes au sein de la paroisse Notre-Dame du Rosaire. Les expatriés occupaient les premières places et les locaux s'installaient à l'arrière.

L'auteur fustige également les traditions qui discriminent les veuves et les orphelins, après le décès de l'époux et autres pratiques honteuses observées dans la société congolaise actuelle.

Nzenze Kinouani Kazis compte déjà cinq œuvres, entre autres: «Mourir sans voir Paris est un péché», paru aux Editions Cultures croisées à Pointe-Noire, en 2012 ; «Mon ami Jacques Loubelo», publié également en 2012.

«Jai vécu à Bacongo» est, parmi tant d'autres, un repère historique des évènements qui ont marqué la vie des habitants de cet arrondissement.

L'auteur allonge la liste des écrivains qui se sont intéressés à la cité de Bacongo, avec, en premier, Dieudonné Antoine Nganga avec «Si Bacongo m'était conté», Tiburce Fylla, dans «Tranche de vie à Bacongo», tous deux parus en 2012 ; Patrick Serge Nganga, qui s'est exprimé dans un recueil de nouvelles retraçant le quotidien des jeunes de Bacongo sous la facette de sapeurs.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

LIVRE/FOOTBALL

Claude Le Roy livre ses révélations africaines

«Le Sorcier blond», c'est l'intitulé de l'ouvrage que vient de publier, l'entraîneur français Claude Le Roy, aux éditions Arthaud à Paris en France. Paru le 5 mai 2021 et constitué de (212) pages, ce livre retrace de savoureuses anecdotes. Des Lions indomptables du Cameroun aux Diables-Rouges du Congo, le Français a entraîné pas moins de six équipes africaines.

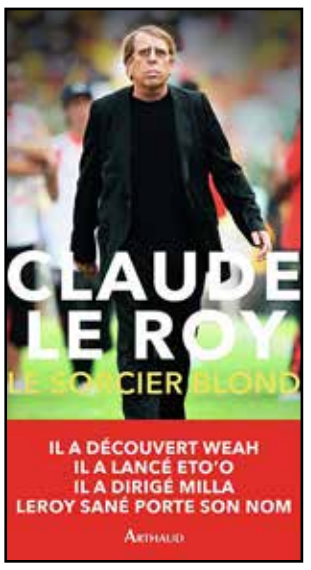

La couverture du livre

Agé de 73 ans aujourd'hui, Claude Le Roy a effectué toute sa carrière de joueur professionnel en France, au sein de quatre clubs. Devenu entraîneur, c'est essentiellement à l'étranger qu'il a exercé son métier. Même s'il a accompagné quelques clubs de l'Hexagone, c'est en Asie (Chine, Oman, Emirats Arabes Unis, Malaisie, Syrie), et en Afrique (Cameroun, Sénégal, RD Congo, Ghana, Congo et Togo qu'il a quitté en avril dernier). Claude Le Roy s'est surtout fait connaître, en remportant notamment la CAN avec le Cameroun en 1988.

Dans ''Le Sorcier Blond'', il raconte ce tour du monde, rempli d'anecdotes souvent savoureuses. Jeune professionnel de 23 ans, Claude Le Roy effectue une tournée au Congo à la fin de l'année 1971, sponsorisée par l'entreprise pétrolière ELF, devenu Total. Deux matchs sont organisés contre les Diables-Rouges, à Brazzaville, puis à Pointe-Noire, dans des stades bondés. Quarante ans plus tard, il reviendra en Afrique centrale pour devenir sélectionneur de la RD Congo, par deux fois, et des Diables-Rouges. A 36 ans, tout jeune entraîneur, il est limogé par le club de Grenoble. Plus tard, il est contacté par Eugène N'Jo Léa, ancien international devenu ambassadeur du Cameroun en Espagne. « Il me demande d'être à Yaoundé pour le 20 mai 1985, date de la fête de l'indépendance. Je m'y rends. Puis, je suis nommé sélectionneur et Directeur technique national (DTN) du Cameroun ». En 1988, il deviendra champion d'Afrique avec les Lions indomptables au Maroc, après avoir atteint la finale dans des conditions discutables deux ans plus tôt, en Egypte, contre les Pharaons. Et c'est au Cameroun que Le Roy, hostile à la présence des féticheurs qu'il hérite du surnom de ''Sorcier blond''.

En 1989, il quitte le Cameroun et reçoit plusieurs offres, dont celle du Sénégal.

Après la CAN 1992 organisée par le Sénégal, où son équipe atteint les quarts de finale, il quittera Dakar.

En 2004, Claude Le Roy est nommé sélectionneur de la RD Congo, et il y reste de juillet 2004 à juin 2006.

Il mettra un terme à son contrat quelques mois après un quart de finale de CAN perdu face à l'Egypte.

En 2011, il doit quitter précipitamment la Syrie, où les prémices d'une guerre civile dévastatrice sont palpables, Le Roy est de nouveau approché par la RD Congo, il reprend les rênes de la sélection nationale. Quelques mois après avoir quitté Kinshasa, Le Roy redécouvre Brazzaville et Pointe-Noire, où il s'installe. Son bilan sportif est bon, avec un quart de finale de CAN perdu en 2015 face à la RD Congo (2-4). Peu après, et pour diverses raisons, Claude Le Roy décidera finalement de s'en aller en novembre 2015. Et rebondira au Togo six mois plus tard.

Alain-Patrick MASSAMBA

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Organisation mondiale de la Santé

Brazzaville, 11 septembre 2021

Terme de référence pour le recrutement d'un Consultant national chargé de réaliser «une étude sur les déterminants de l'utilisation des soins et services de santé incluant le refus de la vaccination covid19».

I. Contexte et justification

Le Congo a élaboré le PNDS 2018-2022 pour améliorer l'accès aux soins et services de santé de qualité à la population afin d'aller vers la couverture santé universelle (CSU). L'amélioration de l'utilisation des soins et des services de santé est fondamentale pour tendre vers la CSU.

L'évaluation rapide de la fonctionnalité des districts sanitaires dans les départements du Congo réalisée en 2019 par l'OMS ainsi que des différents rapports d'enquête du Ministère en charge de la santé ont montré une faiblesse de l'offre des soins. 40% de districts sanitaires disposent d'un hôpital de référence et offrent un paquet complet d'activité de qualité, 30% de CSI offrent la PCIMNE, 27% de CSI réalisent les accouchements avec partogramme et 57% de CSI ont un faible niveau de développement dans le suivi des abandons de la vaccination. Cette opérationnalité est corrélée par une sous-utilisation des soins et des services de santé. 60% d'hôpitaux de référence et 57% de centres de santé intégré ont des taux de fréquentation des services de consultation curatives respectivement inférieurs à 50% et 25%. Cette situation a été accentuée avec l'épidémie de la covid19 qui a réduit l'utilisation des services de santé essentiels. Les revues annuelles 2020 des 12 Districts Sanitaires appuyés par la stratégie opérationnelle conjointe 2020-21 ont montré que certains districts rapportent des indicateurs en deçà des attentes. En effet, les taux d'utilisation des services de santé sont de 1,18% à l'Ile Mbamou ; 5,42% à Abala et 14% à Enyellé-Betou, les couvertures vaccinales des antigènes phares du PEV sont inférieures à 80% (48% de RR1 Ile Mbamou, 62,1% Abala, 48,70% Enyellé-Betou) ; les taux de consultation prénatales 1 varient de 0% à l'Ile Mbamou, à 42,9% Abala et 56, 20% Enyellé-Betou) ; les taux d'accouchement assisté sont de 1,18% à l'Ile Mbamou, 38,67% à Abala et 60,58% à Enyellé-Betou) et les taux de consultation préscolaire varient de l'ordre de 0% à l'Ile Mbamou, 19,70% à Abala et 54,33% dans le district sanitaire de Enyellé-Betou. Enfin, la fable adhésion de la population à la vaccination contre la covid19 n'a pas permis de l'accélérer malgré la disponibilité de l'offre de vaccination protéger la population.

Ainsi malgré des efforts notables faits pour renforcer la disponible de l'offre des soins et des services de santé, leur utilisation reste un défi pour aller vers la couverture santé universelle. Pour mieux adresser ce défi, il faut documenter ses déterminants afin de mieux le comprendre. C'est pour mieux comprendre les contours des déterminants de l'utilisation des soins et services de santé au Congo ainsi que le refus de la vaccination covid-19 qu'une étude a été envisagée.

A cet effet, un consultant national sera recruté pour faciliter l'organisation de cette étude

II. Objectif

Documenter les déterminants de l'utilisation des soins et services de santé ainsi que du refus de la vaccination covid-19 au Congo.

III. Principales fonctions et responsabilités

Sous la responsabilité première du Représentant de l'OMS au Congo; et la supervision directe du Point focal du cluster HSS et la coordination du chargé de la recherche du Bureau OMS Congo, le consultant accomplira les principales tâches suivantes:

- Proposer et faire valider un plan de travail assorti d'un agenda;

Proposer et faire valider un protocole d'enquête avec une méthodologie et des outils de collecte des données visant à documenter les déterminants de l'utilisation des soins et services de santé préventifs, curatifs au niveau des Hôpitaux de Base et des Centres de Santé Intégrés ainsi que du refus de la vaccination covid-19 au Congo.

Procéder à une revue documentaire pour collecter les données nécessaires pour conduire une analyse des déterminants de l'utilisation des soins et services de santé ainsi que du refus de la vaccination covid-19 au Congo.

- Conduire une collecte des données qualitatives complémentaires pour affiner l'analyse des déterminants de l'utilisation des soins et services de santé;
- Faire une analyse des données collectées;

Produire un rapport permettant de comprendre d'une part les déterminants de l'utilisation des soins et services préventifs, curatifs (hôpitaux de Base et Centres de Santé Intégrés), ainsi que du refus de la vaccination covid-19 au Congo et d'autre part les déterminants de recours aux soins hospitaliers et des Centres de Santé Intégrés.

- Faciliter la validation du rapport.

IV. Résultats attendus

- Une feuille de route validée pour la réalisation de l'étude est disponible;
- Une méthodologie et des outils de collecte valides sont disponibles;
- Un rapport de la revue documentaire et la collecte des données complémentaires est disponible;
- Un rapport d'analyse permettant de comprendre, d'une part les déterminants de l'utilisation des soins et services préventifs, curatifs (hôpitaux de Base et Centres de Santé Intégrés), ainsi que du refus de la vaccination covid-19 au Congo et d'autre part les déterminants de recours aux soins hospitaliers et des Centres de Santé Intégrés est disponible;
- Un rapport d'analyse des déterminants de l'utilisation des soins et services de santé des formations sanitaires (hôpitaux de base et centres de santé intégrés) ainsi que du refus de la vaccination covid-19 au Congo est validé;

V. Livrables attendus à la fin de la mission

- Un rapport d'analyse permettant de comprendre, d'une part les déterminants de l'utilisation des soins et services préventifs, curatifs (hôpitaux de Base et Centres de Santé Intégrés), ainsi que du refus de la vaccination covid-19 au Congo et d'autre part les déterminants de recours aux soins hospitaliers et des Centres de Santé Intégrés est disponible;
- Un rapport d'analyse des déterminants de l'utilisation des soins et services de santé des formations sanitaires (hôpitaux de base et centres de santé intégrés) ainsi que du refus de la vaccination covid-19 au Congo est validé.

VI. Profil du candidat

a. Qualifications

Essentielles: Diplôme universitaire (bac + 4) en sciences de la santé, sciences sociales, statistiques ou sciences apparentées;

Souhaitables: Diplôme en Santé publique, anthropologiques serait un atout majeur;

b. Expérience professionnelle

Essentielles:

- Expériences pertinentes d'au moins 7 ans dans la conduite des études, enquêtes de santé publique;
- Expériences pertinentes de plus de 5 ans dans le processus de collecte, analyse des données qualitatives, conduite des enquêtes;
- Expériences démontrées dans la réalisation des analyses qualitatives et la rédaction des rapports d'études;
- Bonnes connaissances de la méthodologie de conduite des enquêtes sur les déterminants de l'utilisation des soins et des services de santé.

Souhaitables:

- Une expérience pertinente confirmée dans les consultations/travaux similaires;
- Bonnes connaissances du système de santé du Congo, spécialement les défis liés à l'utilisation des soins et services de santé;

c. Compétences

- Travail en équipe;
- Capacités de produire des résultats sous pression;
- Communiquer de manière crédible et efficace
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel
- Expérience dans la facilitation des conférences et/ou ateliers;
- Capacités de transfert des compétences et rédactionnelles
- Utilisation courante de l'outil informatique notamment les logiciels: Word, Excel, Power Point

d. Langues

- Maitrise de la langue française (écrit et parlé),
- Bonne connaissance pratique de l'anglais

VII. Conditions de travail

La durée de la mission est de 45 jours (Un mois et demi) à dater de la signature du contrat.

Type de contrat: Accord d'exécution de Service Spéciaux (SSA)Le consultant sera recruté par l'OMS, au grade équivalent *«NOC»* et obéira aux conditions de travail des consultants sous contrat OMS. Il sera basé à Brazzaville et pourra effectuer des missions sur terrain en cas de nécessité.

VIII. Soumission de candidature

Tous les candidats sont invités à postuler en ligne dès la publication et bien avant la date limite indiquée dans l'avis de vacance N° ……., à l'adresse http://www.who.int/careers/fr/ . Le système fournit les instructions pour les procédures de demande en ligne. Prière de noter qu'aucun dossier papier ne sera accepté.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents ci-dessus pourront être retenus pour la sélection.

L'OMS est un environnement non-fumeur.

L'OMS ne tolère aucune forme d'exploitation sexuelle, d'abus, ni de harcèlement sexuel dans le cadre de ses activités.

Date de clôture: vendredi, 29 octobre 2021, à 14H00.

FOOT FEMININ

Le Congo passe au tour suivant

L'équipe nationale féminine des moins de 20 ans du Congo poursuit sa route vers le Mondial, Costa Rica 2022 au terme de la double confrontation contre l'Egypte.

Quinze jours après le match nul obtenu au Caire lors du match aller, les Diables-Rouges dames U20 ont décroché leur qualification pour le tour suivant des éliminatoires de la Coupe du monde féminine juniors après sa large victoire, samedi 9 octobre, devant l'Egypte au Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

Le match retour Congo-Egypte

Les Congolaises n'avaient aucune excuse après avoir fait le plus dur au Caire. Elles ont démarré fort la partie en prenant très tôt d'assaut le camp égyptien et imposé leur rythme de jeu. Le chemin des filets n'a pas tardé à s'ouvrir. Et c'est Aïcha Noblesse Yamounou, à la réception d'une obole de Doris Senga, qui l'a trouvé la première: 1-0 (30e).

Le chemin étant ouvert, les Congolaises ont poussé leurs adversaires à concéder deux autres buts: l'un, trois minutes après le premier, œuvre cette fois de Doris Senga, passeuse auparavant sur le premier but, l'autre par Aïcha Noblesse, encore elle, un peu plus tard (52e) en deuxième mi-temps. Toutefois, elles ont concédé un but dans le dernier quart temps de la rencontre, permettant aux Egyptiennes de sauver l'honneur par Mayi Mahamoud (77e). Score final : 3-1.

Outre le Congo, quinze autres équipes se retrouveront au troisième et dernier tour avant la dernière ligne droite se ces éliminatoires. Parmi elles, les meilleures nations du football féminin africain, notamment le Nigeria, le Cameroun, l'Afrique du Sud et le Ghana. Ces pays s'affronteront en décembre prochain pour la conquête d'une place pour les barrages. A l'issue de ceux-ci, seuls deux pays seront les ambassadeurs de l'Afrique au Mondial. Au prochain tour, le Congo en découdra avec le vainqueur du match Nigeria-RCA.

Jean ZENGABIO

LES ADIEUX A CASIMIR MOLONGO

Emouvante et difficile séparation

La famille du sport en général, du handball en particulier, a fait ses adieux à Casimir Molongo, l'emblématique entraîneur des Diables-Rouges dames quadruples championne d'Afrique des nations décédé le 23 septembre dernier et inhumé au cimetière du centre-ville à Brazzaville.

Triste vendredi que ce 8 octobre 2021. Il y a d'abord eu la levée du corps à la morgue municipale. Et puis, ses amis, ceux qui l'ont accompagné durant toute sa carrière d'entraîneur, de joueur aussi, ou d'athlète, se sont retrouvés au Gymnase Henri Elendé où a eu lieu la cérémonie du dernier hommage. Beaucoup de personnalités et d'anciens joueurs, toutes disciplines confondues y étaient. Nombreux n'ont pas retenu leurs larmes quand le cercueil a fait son entrée dans cette salle. L'assistance a eu droit à des matchs d'exhibition. Ensuite, deux témoignages publics, l'un d'Anne Solange Koulinka, l'une des joueuses que Casimir Molongo a façonnées, l'autre de Chérubin Kodia, figure du handball masculin et ancien joueur des Diables-Noirs ayant embrassé la carrière d'entraîneur bien après le défunt. Quant au président de la Fédération congolaise de handball, Yann Ayessa, il a longuement loué la carrière sportive exceptionnelle de ''Mon cher'', le nom familier du disparu.

Casimir Molongo

Les anciennes Diables-Rouges autour du cercueil

Les souvenirs d'anciens compagnons

D'autres ont rappelé les souvenirs qu'ils gardent de Casimir Molongo. Théophile Clovis Nkounkou, la vedette n°1 de l'athlétisme congolais des années 70 et 80, se souvient de la mésaventure de ''Mon cher'' aux 2es Jeux africains de Lagos en 1973 auxquels ce dernier avait participé comme lanceur de disque. *«Ce fut un souvenir drôle. Molongo n'avait réussi aucun des cinq essais pour se qualifier au deuxième tour de l'épreuve du disque. On a gardé ça de lui comme pour rigoler, depuis 1973 jusqu'aujourd'hui. Chaque fois que je le rencontrais, on se rappelait ça et on se romprait, lui et moi, de rire»*, raconte-t-il. *«Par contre, en 1981 aux 2es Jeux d'Afrique centrale à Luanda, alors qu'il y était allé que comme coach de l'équipe nationale féminine de handball, Molongo se proposa de concourir dans l'épreuve du disque alors qu'il avait abandonné l'entraînement depuis plusieurs années. Pourtant il remporta la médaille de bronze. C'est une race en voie d'extinction ; c'est rare ! C'était un brave garçon»,* témoigne encore Théophile Clovis Nkounkou.

''Isis'' Mabanza se souvient que lui et Casimir ont été *«parmi les premiers entraîneurs à conduire les sélections nationales (femmes et hommes) à la Coupe Marien Ngouabi en 1979, en plus d'avoir été les premiers à ramener des trophées continentaux des clubs au Congo. Lui avec l'Etoile du Congo, moi avec Inter Club».*

Quand André Adou est rentré de Tunis en 1975, Casimir Molongo le remplaçait à l'Institut des Sports de la capitale tunisienne. Il retient de son successeur *«sa rigueur, sa capacité à transformer des joueurs sortis du néant et son entêtement à demeurer sur le terrain de la formation jusqu'à son dernier souffle.»*

Enfin, Jean-Pierre Biyola partage la fierté d'avoir été le collègue de classe de Casimir Molongo au CE2 à Mossaka: *«Le destin a fait que nous deux avions embrassé la carrière de joueur, puis d'entraîneur dans un même club, l'Etoile du Congo, puis en Equipe nationale.»*

Jean ZENGABIO

''Qatar 2022''

Des Diables-Rouges sans âme ni leader ont arraché un match nul (1-1) samedi 9 octobre dernier à Lomé face aux Eperviers du Togo. C'était lors du match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du monde ''Qatar 2022''. Les deux sélections nationales se sont affrontées pour le match retour mardi 12 octobre à 17h, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Trop tard pour en donner le résultat dans notre journal de ce mercredi 13 octobre.

Il faudra aux hommes de Paul Put, le sélectionneur du Congo, plus de réalisme et de détermination pour au moins sauver la face lors des deux dernières journées, d'abord à Brazzaville (le 11 novembre 2021) face à la Namibie, ensuite à Dakar (le 14 novembre) devant le Sénégal, virtuel qualifié du groupe H. La qualification relève, d'ores et déjà, du miracle pour les Diables-Rouges, troisièmes de leur groupe avec seulement 2 points avant le match d'hier.

JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

Que dites-vous des jeunes issus des quartiers délicats ou de l'arrière-pays, mais qui brûlent aussi de l'envie de faire carrière ?

****J.-M. Mbono :** On a pris la mauvaise habitude de cataloguer les jeunes issus de l'arrière-pays dans la catégorie ''des bons à rien''. Pour beaucoup, on ne peut rien faire d'eux, surtout pas des vedettes. Conséquence, ils se renferment, n'osent plus rien à titre personnel, mais uniquement en groupe ou en bande. Aujourd'hui, ils préfèrent être «parqués» dans des coins plutôt que d'aller s'amuser au football. Ils ne vivent plus. Pour tout footballeur, ce qu'on a connu quand on est gamin, est un début d'une belle et grande aventure. J'ai un souvenir formidable de cette période. Jouer et partager avec des copains d'école, de village, de quartier, est le meilleur côté du football. C'est là que j'ai pris le plus de plaisir. Nous n'avions aucune obligation de résultat, nous étions là pour jouer, nous amuser, nous éclater. Je n'ai que des bons souvenirs de cette époque.

Mais y a-t-il aussi des endroits plus chauds où l'on dérape ?

****J.-M.Mbono :** Mais ce n'est plus du sport, cela devient du sensationnel ! Le problème est que certains, les médias notamment, aiment ce sensationnel et n'hésitent pas à l'utiliser à des fins mercantiles. L'Afrique a besoin d'une presse sportive forte, solidement regroupée, capable de jouer efficacement le rôle de partenaire privilégié qui lui est dévolu. Aussi les reporters ne doivent-ils pas être des supporters ni des rançonneurs de dirigeants sportifs, mais des guides éclairés de la chose sportive, qui contribuent au raffermissement des bons rapports entre les sportifs et le public. Mais cette presse sportive doit disposer de moyens suffisants pour mieux mener sa tâche.

Que les ministères de la Communication en Afrique accordent qu'on dénonce les communicateurs (journalistes) qui ne visent que la délation, la désinformation, bref, le sensationnel. Il apparaît indispensable, à l'heure de la professionnalisation de notre football, de préparer, de former, d'éduquer davantage le peuple. On souhaiterait voir se développer un potentiel efficient de communicateurs bienveillants, compétents et professionnels, toutes tendances confondues ; communicateurs érigés en force de proposition à l'édification du football dans ses structures et ses infrastructures, et non en force de destruction comme nous le vivons aujourd'hui.

(A suivre)

VOLLEYBALL

Pointe-Noire a fait école

Du 4 au 12 septembre 2021, Brazzaville a abrité le championnat national de volley-ball. Pointe-Noire y était représentée par cinq clubs. Le chef de délégation, le médecin colonel Landry Makita, président de sa ligue départementale, nous a fait le point.

**Vous avez pris part au dernier championnat national de volley-ball. Pouvez-vous nous nous faire le point de vos résultats à Brazzaville ?*

** En partant à Brazzaville, on savait déjà qu'avec la pandémie de COVID 19, qui avait coupé notre élan de début de saison sportive, les choses n'iraient pas mieux. Dans les deux versions (seniors et juniors hommes et dames), les enfants ont joué en donnant le meilleur d'eux-mêmes. Pour s'en convaincre, l'équipe juniors hommes de la gendarmerie a joué la demi-finale. Il faut vous signaler que certains garçons et filles n'ont jamais participé à une telle compétition. En termes de récompenses, nous avons eu le prix d'encouragement pour avoir amené cinq équipes. Hormis cette distinction, nous avons aussi eu la coupe du fair-play. Notre objectif avoué était, venir à Brazzaville pour faire école dans la discipline. Nous sommes fiers d'avoir amené à Pointe-Noire la coupe du fair-play. Ça, ce n'est qu'un début.

Landry Makita

**Quelles sont les leçons que vous avez tirées au sortir de la compétition ?*

**Nous avons tiré deux niveaux de leçons. La première: nous dépendons trop de la fédération. Comme j'ai toujours dit, chez nous le ministère des sports, c'est le ministère du football. Le président de la fédération n'étant pas soutenu, du coup les aides ne ruissellent pas vers les départements. La première leçon à tirer c'est de ne pas trop compter sur la fédération. La deuxième c'est qu'au niveau du département, nous avons compris qu'il faut qu'on commence à évoluer en autonomie, essayer de motiver les mécènes de la ville. Participer aux rares séminaires de renforcement de capacité organisés par la fédération pour qu'on ait des formateurs locaux en termes d'entrainement et d'arbitrage pour qu'on essaie de rehausser le niveau technique des athlètes dans notre département.

** Auriez-vous un souhait ?*

**Mon principal souhait est que le Département puisse un peu oublier Brazzaville. N'attendons rien des autres, essayons de trouver sur place des mécènes amoureux du sport.

Equateur Denis NGUIMBI et Madocie Deogratias MONGO

Inspirés
tous les jours
par nos
héros
AFRICA
First Assist
Pour vous, Partout
SAHAM Assistance devient Africa First Assist
L'expertise et le savoir-faire de Africa First Assist
sont au service de tous les héros du quotidien.
www.africafirstassist.com